



Rapport
d'activité

2015

Etablissement
Public
d'Aménagement
Universitaire
région
Ile-de-France

Sommaire

EDITORIAL	5
I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF	
1 - LIVRAISONS	
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Est	10
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : maison de la recherche	12
Maison des sciences de l'homme Paris Nord	14
Institut Pierre-Gilles de Gennes	16
2 - ÉTUDES	
RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION	
Paris-Descartes : Faculté de Pharmacie de Paris	18
CROUS Centre Sarrailh	20
Projet d'extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Jean Perrin	22
Université Paris-Dauphine	24
Sciences Po Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye	26
CONSTRUCTION	
Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés (INSHEA)	28
AgroParisTech / INRA	30
Cité internationale universitaire de Paris	32
ETUDES DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE	
Référentiel immobilier de l'Enseignement supérieur	34
Paris Sciences et Lettres – Schéma directeur immobilier	36
Îlot Buffon-Poliveau	38
3 - DÉSAMIANTAGE	
Maison des sciences de l'homme	40
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France	42
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : site de l'INALCO	44
Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker	46
4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION	
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu – démolition de la barre de Cassan F	48
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - Animalerie	50
Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic	52
Rectorat de Paris : internat de Lourcine	54
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : école de droit de Lourcine	56
Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion	58
Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)	60
Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris	62
5 - CONSTRUCTION	
Campus Condorcet	64
Porte de la Chapelle	66
Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	68
Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	70
II - UNE ORGANISATION EN MODE PROJET	
Des équipes techniques dédiées pour chaque projet	74
III - GOUVERNANCE ET ORGANISATION	
1 - Le Conseil d'administration	78
2 - L'organigramme de l'établissement	80
3 - L'équipe de l'établissement	82
4 - La direction	84
IV - INDICATEURS D'ACTIVITÉ - QUELQUES CHIFFRES	
1 - Rapport financier	92
2 - Bilan social	94

Editorial

L'année 2015 aura indubitablement été marquée par la réception des travaux du secteur est du grill du Campus de Jussieu.

C'est un « morceau » imposant en soit, avec ses 69 000 m² de surface hors œuvre, 740 km de câble, 6 400 m de paillasse, 600 sorbonnes, 30 000 points de gestion technique. Mais c'est surtout le dernier maillon de la réhabilitation du grill d'Edouard Albert et l'étape la plus marquante de la rénovation du campus.

Il faut rappeler d'abord que ce chantier a, très légitimement, répondu à un impératif de santé publique en éliminant les risques liés à l'amiante. Après la dénonciation du danger en 1974 par le collectif intersyndical amiante, puis son traitement ponctuel, le désamiantage de l'ensemble du campus de Jussieu a été engagé en 1996. C'est en premier lieu aux personnes qui ont supporté, et subissent encore, les maladies dues à l'emploi de ce matériau qu'il faut penser.

La rénovation du campus de Jussieu aura duré une vingtaine d'année. C'est le fruit de la collaboration de nombreux acteurs dont on citera ici l'université Pierre et Marie Curie, les architectes, les bureaux d'études, les entreprises, et les nombreux collaborateurs de l'EPCJ puis de l'Epaupif qui se sont succédés à la tâche. Le site offre désormais une infrastructure exceptionnelle avec ses amphithéâtres adaptés à l'enseignement et aux rencontres de chercheurs, ses équipements spécifiques, comme ses accélérateurs de particules ou sa chambre sourde, ses centaines de laboratoires et salles de cours.

Le meilleur parti a été tiré de la trame répétitive imaginée par Edouard Albert pour en conserver la modularité, y introduire de nouvelles fonctions, permettre une pratique plus fluide du campus et créer des espaces plus accueillants.

Par delà les aléas, le partage d'un dessein d'ensemble a permis d'aboutir à un campus pleinement adapté aux défis de l'université.

2015 aura également connu la livraison de l'Institut Pierre Gilles de Gennes. Situé 8 rue Jean Calvin, cet immeuble d'une superficie de 5900 m² abrite 15 équipes scientifiques. Elles se sont associées pour développer la microfluidique et ses applications autour d'un plateau permettant de disposer en un même lieu de toutes les technologies utiles.

L'année aura vu bien d'autres avancées : l'obtention du permis de construire du futur centre Nation de l'université Sorbonne Nouvelle, la prise en charge des études de reconstruction de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris, ou bien encore l'association de l'Epaupif à la construction du nouveau référentiel immobilier universitaire souhaité par le ministère.

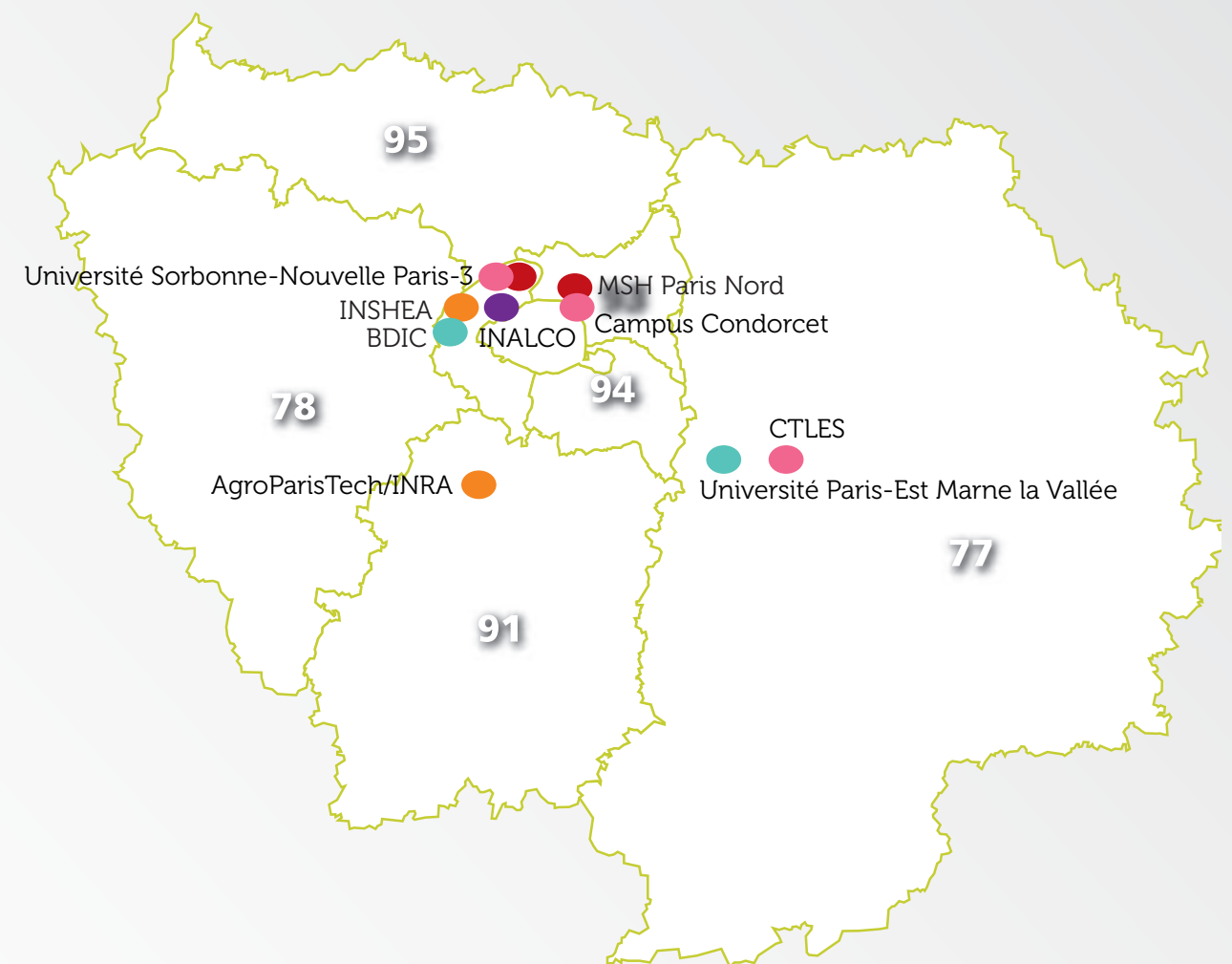
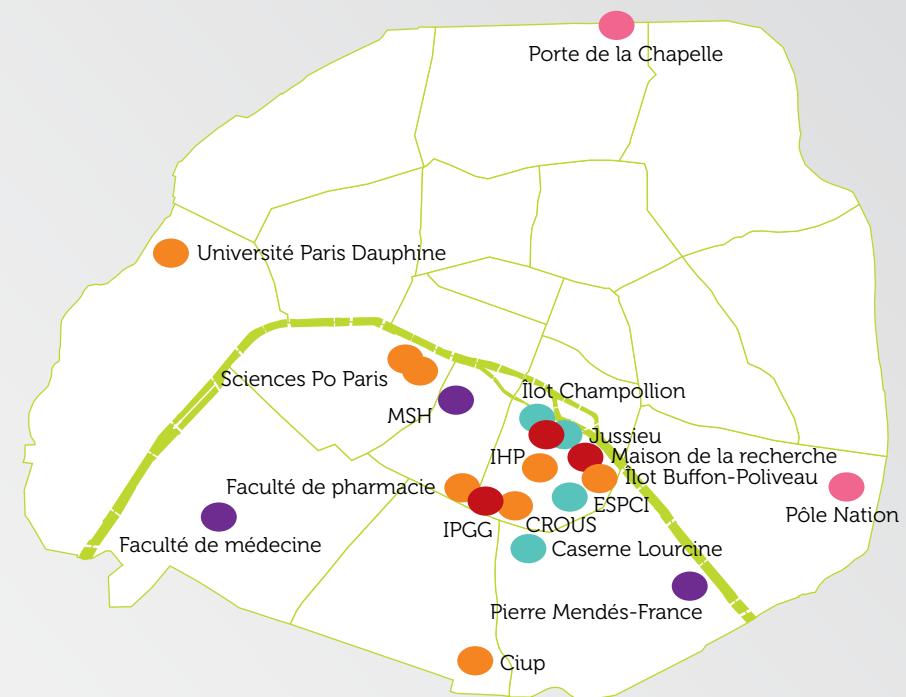
Cette richesse atteste que l'outil Epaupif a trouvé de l'utilité. A lui de savoir encore progresser.

Thierry Duclaux,
Directeur général



I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF

- 1 - LIVRAISONS
- 2 - ÉTUDES
- 3 - DÉSAMIANTAGE
- 4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION
- 5 - CONSTRUCTION



1 - LIVRAISONS

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE : JUSSIÉU - SECTEUR EST



UNE RESTRUCTU- RATION LOURDE POUR UN CAMPUS DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

LE PROJET EN CHIFFRES

Les travaux de Jussieu -
secteur Est portent
sur les 12 barres,
7 rotondes et 4 patios
du Gril d'Edouard
Albert.

La surface programmée
du projet est de
69 000 m² SHON
soit 45 000 m² utiles.

Budget : 270 M€

Ascenseurs : 27

Châssis vitrés : 3 000

Câbles électriques :
740 km

Points de gestion
technique : 30 000

LA PLUS IMPORTANTE OPÉRATION DE TRAVAUX RÉALISÉE SOUS
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'EPAURIF EST INCONTESTABLEMENT
LA RÉHABILITATION DU SECTEUR EST DU CAMPUS DE JUSSIÉU.
APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉSAMIANTEE, LA DERNIÈRE PARTIE DU COM-
PLEXE IMMOBILIER « GRIL D'ALBERT » A ÉTÉ RESTRUCTURÉE.

PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise
d'ouvrage sur le campus mais
également de nombreuses
prestations connexes : transferts
des personnes et du matériel,
signalétique, restauration des
œuvres d'art...

L'établissement travaille en
partenariat avec l'université
Pierre et Marie Curie (UPMC).
Cela permet d'ajuster le
déroulement de l'opération aux
attentes et de gérer les éléments
environnementaux du chantier.
L'agence Architecture Studio
associé au bureau d'études SETEC
s'est vu confier la maîtrise
d'œuvre. Le groupe Vinci est
quant à lui en charge du chantier
sous mandat CBC.

PROGRAMME

Le programme de
restructuration, après
désamiantage, présente de
nombreuses complexités :
patrimoine historique,
intervention en site occupé,
programmation spécifique...

Une fois le projet terminé,
l'UPMC bénéficiera de
laboratoires rénovés pour
ses activités de chimie et de
biologie.

Le campus sera également
équipé d'une bibliothèque,
d'un amphithéâtre ainsi que
de locaux scientifiques et
techniques spécifiques :
chambre sourde, salles blanches,
espace dédié aux nanosciences...

DATES CLÉS

2008
Validation de la
programmation.

2009
Notification du marché
de maîtrise d'œuvre.

2011
Achèvement du
désamiantage.
Validation du projet.
Attribution des
marchés de travaux
(Groupe Vinci).

2012
Achèvement de
la protection au feu
et commencement
des travaux.

2013
Poursuite des travaux.

2014
Livraison du secteur 1
au 4^{ème} trimestre.

2015
Réception
des travaux.

“ LE PARTENARIAT ENTRE
L'EPAURIF ET L'UPMC :
UNE CLÉ DU SUCCÈS
DE LA RÉHABILITATION

1 - LIVRAISONS

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3 : MAISON DE LA RECHERCHE



UN PROJET DE RÉHABILITATION ADAPTÉ AUX BESOINS DES CHERCHEURS

SITUÉE 4 RUE DES IRLANDAIS DANS LE 5^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, LA MAISON DE LA RECHERCHE DOIT REGROUPEUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3.

PRÉSENTATION

Pour mener à bien le projet, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont confié à l'EPAURIF (direction de la construction n°2) le mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet Aedificare.

**“ LE CABINET
D'ARCHITECTES
ET L'EPAURIF
TRAVAILLENT
DE CONCERT
SUR CE PROJET DE
RÉHABILITATION.**

PROGRAMME

Le projet vise à réhabiliter le site dans le respect de l'environnement urbain. Il s'agit également de respecter le patrimoine et l'architecture des bâtiments.

Les travaux ont pris en compte plusieurs composantes :

- respect des contraintes environnementales avec l'application de la charte « Chantier Propre »,
- gestion des déchets du chantier,
- réduction de la pollution sonore et atmosphérique et diminution de la consommation énergétique.

Durant l'année 2015, l'université a souhaité étendre le périmètre de la réhabilitation pour réaliser la rénovation des façades du bâtiment mitoyen.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le site comporte plusieurs types de bâtiments, dont une ancienne maison particulière ayant fait l'objet d'une rénovation récente ainsi que des structures en bois et en métal à destination d'entrepôts et d'usines. L'ensemble, qui compte également une petite cour, atteint ainsi une surface de 2 000 m² SHON.

DATES CLÉS

2011
Etudes de programmation. Sélection d'un maître d'œuvre.

2012
Etudes de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du site. Sélection d'une entreprise pour les opérations de curage / désamiantage.

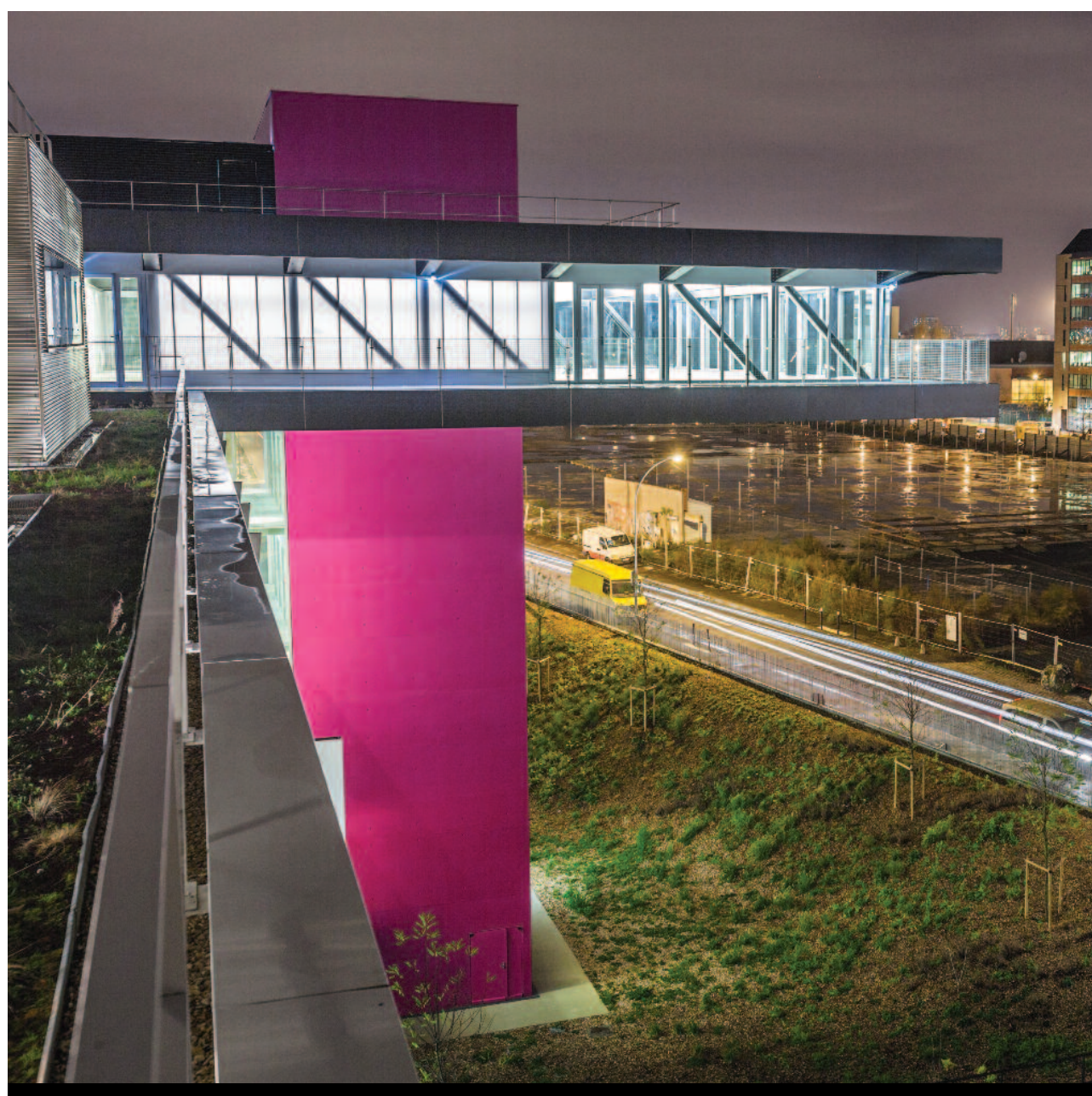
2013
Démarrage des travaux.

2014
Livraison du bâtiment.

2015
Ravalement du bâtiment mitoyen.

1 - LIVRAISONS

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD



UNE STRUCTURE
D'ACCUEIL ET
D'ANIMATION
DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES

PRÉSENTATION

La recherche de synergies entre la Maison des sciences de l'homme Paris Nord (MSH Paris Nord) et la plateforme « Arts, sciences, technologie » (AST), partenaires en matière scientifique et logistique, a conduit l'État à approuver au début des années 2000 le principe d'une localisation conjointe.

Unité de recherche portée par le CNRS et les universités Paris Vincennes Saint-Denis et Paris Nord, la MSH Paris Nord est une structure d'accueil et d'animation de la recherche en sciences humaines et sociales.

Le bâtiment projeté devait être construit au sein de la ZAC Nozal Chaudron à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à proximité immédiate du futur campus Condorcet.

La construction de la MSH Paris Nord a débuté en 2010. Ajournée en 2012, suite à la défaillance de deux des entreprises titulaires des lots constitutifs de l'opération de travaux (électricité et serrurerie / métallerie), elle a repris en 2013.

ORGANISATION

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par l'université Paris 13.

La conduite d'opération de la reprise et de l'achèvement du chantier est assurée par l'EPAURIF (direction de la construction n°2).

Le lauréat du concours d'architecture, maître d'œuvre du projet, est l'agence Search (architecte mandataire) associée aux bureaux d'études Batiserf, Alto, Peutz et au Bureau Michel Forgue (ingénieurs conseils en économie du bâtiment).

L'opération compte 21 marchés de travaux et d'équipement en lots séparés.

PROGRAMME

Le projet comporte 3 000 m² SHON de bureaux, deux amphithéâtres, des plateaux de tournage en sous-sol, des espaces importants d'accueil et de circulation, une petite bibliothèque, des salles de réunion en îlots sur le toit et des locaux techniques.

LE PROJET EN CHIFFRES

8 935 m² SHON,
6 110 m² utiles.

Environ 3 000 m²
SHON de bureaux.

Budget : 38,2 M€

DATES CLÉS

2010
Début des travaux
de construction de
la MSH Paris Nord.

2012
Ajournement
de la construction.

2013
Délégation à
l'EPAURIF de la
conduite d'opération
de la reprise et de
l'achèvement du
projet. Négociation
des litiges et
réclamations avec les
entreprises concernées,
redémarrage du
chantier en octobre.

2014
Achèvement
du chantier.

1 - LIVRAISONS

INSTITUT PIERRE-GILLES DE GENNES

LA CONSTRUCTION DE LABORATOIRES DE POINTE EN MICRO FLUIDIQUE POUR LA VILLE DE PARIS



UNE PREMIÈRE
EXPÉRIENCE
EN INGÉNIERIE
RÉMUNÉRÉE

CRÉÉE EN 2007, LA FONDATION PIERRE-GILLES DE GENNES POUR LA RECHERCHE FAIT LE LIEN ENTRE RECHERCHE ACADÉMIQUE ET MONDE ÉCONOMIQUE. SES MEMBRES FONDATEURS SONT L'INSTITUT CURIE, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS (ESPCI PARISTECH), L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS), LE CNRS ET L'INSERM.

Pour aller plus loin, la Fondation Pierre-Gilles de Gennes a développé un concept novateur : l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG). Mêlant dimensions scientifiques et immobilières, cette nouvelle entité accueille une plateforme technologique innovante, une pépinière d'entreprises et des espaces de coworking.

PRÉSENTATION

Souhaitant faire appel à des compétences pointues en gestion de projets complexes, l'ESPCI ParisTech a lancé un appel d'offres en vue de confier un mandat pour réaliser cette opération.

L'EPAURIF a gagné cette consultation.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est confiée au groupement D-A Architectes et Grontmij Sechaud et Bossuyt.

Quant aux travaux, ils sont assurés par trois prestataires :

- Rudo Chantier (curage et désamiantage),
- Rabot Dutilleul (réhabilitation tous corps d'État),
- Climascience (salles blanches et grises).

LE PROJET EN CHIFFRES

Le centre Albert Châtelet, situé 6-12 rue Jean Calvin (5e arrondissement de Paris), compte 6 000 m² SHON, dont 4 200 m² ont été réhabilités et 1 800 m² sont occupés par un restaurant du CROUS.

PROGRAMME

Création de laboratoires, intégration d'un plateau technologique équipé d'une salle blanche et d'une salle grise, d'un incubateur d'entreprises et de locaux annexes... Autant de chantiers qui s'insèrent dans le cœur même de l'opération mise en place.

A cette occasion, le bâtiment est mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. Le maintien du restaurant CROUS s'est avéré complexe. En effet, le nouveau bâtiment comme l'ancien doivent être parfaitement isolés et autonomes afin d'accueillir du public.

DATES CLÉS

2012
Notification du marché de maîtrise d'œuvre et du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'EPAURIF.

2013
Etudes et appel d'offre.

2014
Lancement des travaux.

2015
Livraison le 11 septembre

2016
Fin de GPA (Garantie de parfait achèvement).

2 - ÉTUDES

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

PARIS-DESCARTES : FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES (CONSTRuite EN GRANDE PARTIE AU XIX^E SIÈCLE), EST DEVENUE AU FIL DU TEMPS INADAPTÉE AUX BESOINS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS. FACE À CE CONSTAT, L'UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES A MISSIONNÉ L'EPAURIF POUR RÉHABILITER ET RÉAMÉ-NAGER LA FACULTÉ DE PHARMACIE AFIN D'OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL MODERNE.



PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA MODERNISATION D'UNE FACULTÉ HISTORIQUE

LE PROJET EN CHIFFRES

Budget total : 50 M€ Plan Campus dont Phase 1 : 4,9 M€ TDC (toutes dépenses comprises)
• Créer un espace de vie étudiante, restauration et convivialité au cœur du site.
• Regrouper et développer la formation continue.
• Déplacer et sécuriser le cœur réseau.

DATES CLÉS

2010
Inscription du projet parmi les 4 priorités de la COMUE Sorbonne Paris Cité dans le cadre de l'opération Plan Campus.

2011
Elaboration du premier schéma directeur immobilier.

2012
Notification de la convention d'études EPAURIF.

2013
Arbitrage ministériel sur le budget et le mode de dévolution. Achèvement de la première partie de la mission d'études de l'EPAURIF
Elaboration d'un nouveau schéma directeur

2014
Définition des différentes phases du projet d'ensemble et approfondissement de la programmation des premières phases de travaux. Validation par l'Etat du lancement opérationnel d'une 1^{ère} phase fin 2014, dédiée à l'aménagement d'un espace de vie étudiante et de restauration en partenariat avec le CROUS de Paris, la création d'un pôle de formation continue et la relocalisation du cœur réseau.

2015
Mise en œuvre de la phase 1 (programmation et recrutement de la maîtrise d'œuvre). Poursuite des réflexions sur le projet d'ensemble, lancement du recrutement d'une nouvelle équipe de programmation.

PRÉSENTATION

La réalisation des études préalables et de programmation l'opération est menée par la Direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF, celle des études de conception de la phase 1 par la direction de la construction n°2. Le pilotage de l'opération revient à l'université Paris-Descartes et à l'Etat. Pour mener à bien ce projet, l'EPAURIF s'appuie sur l'ensemble de ses compétences techniques, indispensables pour les réhabilitations de campus scientifiques en site occupé.

PROGRAMME

Pour la Faculté de Pharmacie, l'opération de réhabilitation, réalisée en maîtrise d'ouvrage publique, répond à de multiples attentes :

- réorganiser l'espace et la fonctionnalité du site ;
- changer les infrastructures vieillissantes pour une meilleure accessibilité, une sécurité plus grande et une performance énergétique optimisée ;
- améliorer significativement les conditions de travail des étudiants, dont le parcours de formation a été récemment réformé ;
- doter la faculté d'un campus moderne et attractif lui permettant

de conserver une activité de recherche théorique et appliquée de notoriété internationale ;

- faciliter l'enseignement scientifique, la démonstration, la documentation et l'accueil du public via la réalisation d'une « Cité du médicament » ouverte sur la ville.

De fortes contraintes liées au caractère historique

En tant que lieu d'intérêt historique, la Faculté de Pharmacie de Paris possède une forte valeur patrimoniale... ce qui n'est pas sans conséquences sur la réhabilitation. En effet, l'ancienneté des bâtiments, leur hétérogénéité ou encore la diversité des activités qu'ils abritent complexifient les opérations. La programmation se révèle particulièrement technique, avec de multiples étapes de réalisation et un souci de sécurité renforcée.

SURFACES

La surface des bâtiments représente environ 34 000 m² SDP (surface de plancher), partagée entre un pôle d'enseignement, un pôle de recherche et un espace réservé à la vie étudiante, aux associations et à la bibliothèque. L'opération s'inscrit sur un site de 1,7 hectares, en prenant en compte des éléments architecturaux renommés à savoir le musée François Tillequin, le jardin botanique et la salle des Actes.

“ L'EPAURIF DÉCLINE SON EXPERTISE DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DU SITE À LA CONDUITE D'OPÉRATIONS AU SEIN D'UN CAMPUS OCCUPÉ.

2 - ÉTUDES

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

CROUS CENTRE SARRAILH



UNE ÉTAPE VERS
LA RÉHABILITATION
GLOBALE POUR
L'UN DES LIEUX
ÉTUDIANTS LES
PLUS FRÉQUENTÉS
DE PARIS

LE PROJET EN CHIFFRES

Construit sur une parcelle d'environ 4 000 m², le Centre Sarrailh constitue un ensemble immobilier de 21 000 m² SHON sur 16 niveaux, R+9 et sous-sols compris. Le budget prévisionnel global s'élève à 17,3 M€. 14 M€ proviendront de dotations du campus, 1,5 M€ de la Ville de Paris et 1,8 M€ des fonds propres du CROUS.

DATES CLÉS

2011 - 2012
Identification par le CROUS de projets susceptibles d'être mis en œuvre au titre de l'opération Campus. Signature d'une convention tripartite entre le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CROUS et l'EPAURIF conférant à ce dernier la conduite d'études préalables à la rénovation du Centre Sarrailh

2013
Finalisation des études de préfiguration technique, juridique et financière de l'opération.

2014
Études de programmation

2015
Diagnostics et études complémentaires divers et élaboration du dossier d'expertise.

2016
Convention de mandat confiant à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage déléguée des études de conception et de réalisation du projet, lancement de la consultation des concepteurs.

LE CROUS DE PARIS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : SA MISSION EST D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES 320 000 ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

Le Centre Sarrailh, situé au 39 avenue Georges Bernanos dans le 5e arrondissement, a été construit au début des années 1960 d'après un projet de Georges Popesco et André Lacoste. Logements, restaurant, services administratifs, centre sportif... Avec près de 3 300 personnes accueillies par jour, le CROUS est l'un des lieux étudiants les plus fréquentés de la capitale. C'est d'ailleurs pour cela qu'il n'a jamais pu bénéficier d'une réhabilitation globale.

PRÉSENTATION

Le CROUS de Paris a confié à l'EPAURIF en 2012 la conduite des études préalables à la réhabilitation du Centre Sarrailh, puis en 2013 celle des études de programmation.

Un travail assuré par la direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF et financé par l'État via la dotation campus.

PROGRAMME

La réhabilitation du Centre Sarrailh, dans sa première phase, répond à plusieurs objectifs :

- remettre le bâtiment aux normes de sécurité et d'accessibilité,
- améliorer les conditions d'exploitation/maintenance et de performance énergétique du bâtiment,
- rénover le centre sportif universitaire
- améliorer le confort pour les utilisateurs,
- valoriser l'image du CROUS : en tant qu'établissement emblématique, il doit être attractif pour ses usagers et ouvert sur l'espace urbain.

“ UNE IMPORTANTE ÉTUDE DE FAISABILITÉ COMPTE-TENU DE LA COMPLEXITÉ DU SITE, SUIVIE D'ÉTUDES DE PROGRAMMATION

2 - ÉTUDES

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

PROJET D'EXTENSION DE L'INSTITUT HENRI POINCARÉ PAR LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT JEAN PERRIN



DE NOUVEAUX
ESPACES POUR
UN LIEU
D'EXCELLENCE
SCIENTIFIQUE

INSTITUTION DÉDIÉE AUX MATHÉMATIQUES ET À LA PHYSIQUE THÉORIQUE, L'INSTITUT HENRI POINCARÉ (IHP), FONDÉ EN 1928, CUMULE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, D'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ET DE DIFFUSION DES SAVOIRS.

Rattaché à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), l'IHP est dirigé par le mathématicien Cédric Villani et le cosmologiste Jean-Philippe Uzan.

Profitant de la libération du bâtiment Jean Perrin, situé en face, l'extension de l'IHP répond à trois objectifs majeurs : offrir de nouveaux espaces pour l'accueil de chercheurs et l'animation de réseaux, créer un espace muséal pour diffuser la culture scientifique et valoriser les espaces patrimoniaux du bâtiment Perrin.

PRÉSENTATION

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables et de programmation.

“ LA RÉALISATION
DES ÉTUDES DE
PROGRAMMATION
D'UN PROJET
COMPLEXE
ET ATYPIQUE

PROGRAMME

Le projet vise à restructurer un immeuble chargé d'histoire en vue d'accroître la capacité d'accueil de l'IHP pour une meilleure diffusion des savoirs, le développement de l'excellence scientifique et la valorisation patrimoniale du lieu. Pour y parvenir, le bâtiment historique Jean Perrin sera réhabilité avec la création de bureaux, de salles de cours, de lieux de convivialité ainsi que d'un espace muséal. A noter : le projet comporte des aspects techniques complexes, tels que la présence d'un observatoire, des locaux atypiques, de la pollution radioactive et un puit de plusieurs dizaines de mètres.

LE PROJET EN CHIFFRES

L'Institut Henri Poincaré est implanté sur le campus Pierre et Marie Curie sur la montagne Sainte-Geneviève (5^{ème} arrondissement de Paris). Disposant d'une surface de 4 200 m², le bâtiment de l'IHP est actuellement sous-dimensionné pour accueillir toutes les activités qu'il propose. Le projet d'extension vise à réhabiliter le bâtiment Jean Perrin d'environ 2 600 m² qui se situe à proximité. Construit entre 1922 et 1926, ce dernier possède une forte valeur historique puisque Jean Perrin, physicien français et prix Nobel, a supervisé sa construction. Le projet IHP+ s'élève à plus de 14 M€, financés par l'Etat, la Région, la Ville de Paris et le CNRS dans le cadre du CPER 2015-2020.

DATES CLÉS

2011
Esquisse d'une préfiguration et octroi par la Ville de Paris à l'UPMC d'une subvention visant à financer des études pré-opérationnelles.

2012
Mise en place du cadre conventionnel (UPMC/Etat/EPAURIF) et lancement d'une étude de faisabilité, de pré-programmation prospective et de diagnostics techniques.

2013 - 2014
Poursuite des études préalables. Études complémentaires. Finalisation du pré-programme fin 2014.

2015
Confirmation des financements.

2016
Signature d'une convention de mandat (UPMC/Etat/EPAURIF). Programmation et lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre.

2 - ÉTUDES

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

GRANDE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE À DIMENSION INTERNATIONALE, L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE EST SPÉCIALISÉE DANS LES SCIENCES DE L'ORGANISATION ET DE LA DÉCISION. SON SITE PRINCIPAL SE TROUVE DANS LE 16E ARRONDISSEMENT DE PARIS. IL S'AGIT DE L'ANCIEN CENTRE DE COMMANDEMENT DE L'OTAN. ELLE ACCUEILLE CHAQUE ANNÉE PRÈS DE 9 000 ÉTUDIANTS.



2015
EN BREF,
LE DOSSIER D'EXPERTISE EST VALIDÉ.
LA CONSULTATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE EST LANCÉE.

UN PATRIMOINE HISTORIQUE EN QUÊTE DE RENOUVEAU

Depuis la construction en 1955 par l'architecte Jacques Carlu, aucune opération immobilière d'ampleur n'a été effectuée sur ces bâtiments depuis son affectation à un usage universitaire suite aux événements de mai 68, à l'exception de la construction d'une nouvelle aile, en 1995. Le site est donc d'origine : une mise en sécurité et une restructuration globale s'imposent pour poursuivre le développement de l'université.

PRÉSENTATION

L'université Paris-Dauphine et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont eu recours à la direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF pour gérer l'ensemble des études pré-opérationnelles et la programmation avant la consultation d'un maître d'œuvre.

Un mandat de maîtrise d'ouvrage lui sera également confié en 2016 pour la phase opérationnelle.

L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique classique en contrats séparés.

“ L'EPAURIF EST EN CHARGE DU PILOTAGE DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION ET DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT DU MAÎTRE D'ŒUVRE DE CE CHANTIER HISTORIQUE.

PROGRAMME

La réhabilitation prévoit trois priorités principales :

- la remise aux normes de l'immeuble en matière de sécurité et d'accessibilité,
- la remise à niveau des installations techniques et l'amélioration du profil environnemental des existants,
- l'optimisation des surfaces existantes et du fonctionnement de l'université : création d'espaces plus flexibles et modulables pour répondre au besoin d'évolution des pratiques pédagogiques et améliorer les conditions d'usage.

Dès le lancement du projet, l'attention a été portée sur les problématiques d'exploitation-maintenance et de performance énergétique.

L'opération sera réalisée en site occupé.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 96,5 M€ TDC financés intégralement par l'opération campus.

DATES CLÉS

2005
Décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) d'engager un projet de réhabilitation du site de la porte Dauphine.

2010
Confirmation du soutien de l'État au projet et lancement d'études de préfiguration par l'université : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Christophe Daudré) et bureau d'études (Algoé).

2011
Signature d'une première convention (Université / ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / EPAURIF) pour une mission d'appui.

2013
Signature d'une convention opérationnelle entre les mêmes acteurs. Poursuite des études préalables : diagnostics, programmation, étude de la cinématique de l'opération...

2014
Etablissement du dossier d'expertise.

2015
Validation du dossier d'expertise, études de programmation détaillées et lancement de la consultation du maître d'œuvre.

2 - ÉTUDES

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

SCIENCES PO PARIS : HÔTELS DE L'ARTILLERIE ET DE LA MEILLERAYE

CRÉÉ EN 1872 AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, COMMUNÉMENT APPELÉ SCIENCES PO PARIS, EST UN ÉTABLISSEMENT DE STATURE INTERNATIONALE SPÉCIALISÉ EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.



Hôtel de l'Artillerie



Hôtel de la Meilleraye

UNE ÉTAPE
ESSENTIELLE
DANS UNE
STRATÉGIE
DE
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

L'hôtel de l'Artillerie, situé dans le 7^e arrondissement de Paris, est un site vacant de plusieurs bâtiments qui possède une forte valeur patrimoniale : au sein d'un secteur sauvegardé, ses bâtiments sont classés et soumis par ailleurs au plan de sauvegarde et de mise en valeur du 7^e arrondissement.

L'hôtel de la Meilleraye, qui n'a pas connu de travaux depuis le départ de l'ENA, en 1979, nécessite des travaux de réhabilitation pour être mieux exploité. Pour répondre aux besoins des 13 000 étudiants comme pour répondre à une stratégie de développement international, les deux bâtiments doivent donc faire l'objet de travaux de restructuration.

PRÉSENTATION

A la demande de Sciences Po, la direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables de réhabilitation et de réaménagement des deux opérations.

L'hôtel de l'Artillerie est actuellement propriété du ministère de la Défense et celui de la Meilleraye, propriété de Sciences Po.

PROGRAMME

Sciences Po Paris souhaite renforcer sa visibilité internationale en déployant d'une part ses campus régionaux et en renforçant d'autre part son campus parisien au cœur du 7^e arrondissement. Pour cela, les espaces seront rationalisés par :

- l'abandon de tous les sites en location,
- le rapprochement des services connexes pour améliorer le fonctionnement général,
- la revalorisation de l'image à travers le développement du concept de « campus urbain » sur les sites de grande qualité patrimoniale.

Plus spécifiquement, le programme de l'hôtel de l'Artillerie vise à parachever le déploiement du campus urbain autour du 27 rue Saint Guillaume et de la place Saint Thomas d'Aquin. Pour cela, les travaux comprennent la réunion sur un même espace de lieux d'enseignement, de la vie collective, des centres de recherche, des bureaux et de la bibliothèque.

Les études concernant l'hôtel de la Meilleraye visent :

- la remise aux normes d'accessibilité pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite,
- la rénovation des locaux, pour permettre de dispenser l'enseignement dans des conditions optimales.

“ L'EPAURIF MOBILISE SUR CE PROJET SON EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION D'OPÉRATIONS COMPLEXES À FORT ENJEU PATRIMONIAL.

**2015
EN BREF,**
LES ÉTUDES DE
PRÉ-PROGRAM-
MATION ET
LES AUDITS
PATRIMONIAUX
DES BÂTIMENTS
SONT RÉALISÉS

DATES CLÉS

2014
Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sciences Po Paris et l'EPAURIF.

2015
Réalisation des études de pré-programmation et des audits patrimoniaux des bâtiments.

2016
Études de programmation détaillées.

2 - ÉTUDES CONSTRUCTION

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR LES JEUNES HANDICAPÉS (INSHEA)

**2015
EN BREF,**
LE PROTOCOLE D'ACCORD
FONCIER EST MIS EN PLACE.



UNE RELOCALISATION POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIALE

EN DÉCEMBRE 2005, L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR LES JEUNES HANDICAPÉS (INSHEA) A ÉTÉ CRÉÉ POUR SUCCÉDER AU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDE ET DE FORMATION POUR L'ENFANCE INADAPTÉE (CNEFEI). SES MISSIONS S'INSCRIVENT DANS UNE RÉFLEXION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE PORTANT SUR LA SCOLARISATION, LA FORMATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET L'INSERTION DES PUBLICS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (BEP).

Le site de l'INSHEA occupe une surface d'environ 2 hectares sur la colline du Mont Valérien à Suresnes, avec un paysage et une architecture de grande qualité. Il va cependant être relocalisé sur le campus de Nanterre. En cause : la difficulté d'accès, l'inadaptation des locaux aux activités, leur vétusté ou encore l'importance des coûts d'exploitation et de maintenance.

PRÉSENTATION

L'académie de Versailles a mandaté l'EPAURIF pour mener les études préalables et de programmation du projet de relogement de l'INSHEA, ainsi que des études sur la valorisation du site actuel de Suresnes.

**“ L'EPAURIF CONDUIT
DES ÉTUDES
PRÉALABLES À
LA FOIS SUR LE SITE
ACTUEL ET SUR LE
FUTUR EMPLACEMENT
DE L'INSHEA.**

PROGRAMME

Implanter l'INSHEA sur le campus de Nanterre permettra de répondre à plusieurs besoins :

- Créer des complémentarités et des synergies entre l'établissement et l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, dans le cadre de la COMUE Paris Lumière.
- Utiliser les services et équipements techniques du campus, notamment l'hébergement et la restauration.
- Profiter d'une desserte facile et attractive.

L'INSHEA souhaite également disposer de locaux d'enseignement et de services adaptés à la « formation des formateurs » aux publics handicapés. Objectif : créer un bâtiment démonstrateur de l'accessibilité des personnes handicapées.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le budget prévisionnel du projet, inscrit au CPER 2015-2020, s'élève à 28 M€.

DATES CLÉS

2010
Convention État / EPAURIF conférant la maîtrise d'ouvrage des études à l'établissement.

2012 - 2013
Réalisation des études de pré-programmation (cabinet AMO Véronique Lancelin) et lancement des études de valorisation (cabinet ARP).

2015
Protocole d'accord foncier (entre l'État, l'Epadesa, la Ville de Nanterre, le CROUS et l'université Paris Ouest Nanterre La Défense) qui prévoit l'implantation de l'INSHEA sur le campus de Nanterre.

2 - ÉTUDES

CONSTRUCTION

AGROPARISTECH / INRA



2015 EN BREF,

LE GROUPEMENT EPAURIF / EPAPS (ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT PARIS-SACLAY) / CET / GESCEM / 2EI EST DÉSIGNÉ COMME TITULAIRE DU MARCHÉ DE CONDUITE D'OPÉRATION. LES CANDIDATURES DU CREM SONT ANALYSÉES. LES PROGRAMMES SONT CONSOLIDÉS. LE PREMIER TOUR DU DIALOGUE COMPÉTITIF A LIEU.

UN
REGROUPEMENT
POUR VISER
L'EXCELLENCE
INTERNATIONALE

LES CENTRES FRANCILIENS D'AGROPARISTECH ET LES LABORATOIRES ASSOCIÉS DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE ET DE L'AGRONOMIE (INRA) VONT ÊTRE REGROUPÉS SUR LE CAMPUS DE SACLAY. L'OBJECTIF : CRÉER UN PÔLE D'ENSEIGNEMENT DU MEILLEUR NIVEAU MONDIAL, EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT EN SCIENCES ET INGÉNIERIE DU VIVANT POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT.

PRÉSENTATION

Le projet est porté par la société de réalisation Campus Agro SAS (CASAS) dans le cadre d'un partenariat innovant public/public associant AgroParisTech, l'INRA et la Caisse des dépôts et consignations.

La réalisation de l'opération s'effectuera au moyen d'un contrat global de conception-réalisation-exploitation-maintenance (CREM) d'une durée totale de 30 ans.

Pour la mener à bien, Campus Agro SAS a souhaité confier à un groupement multi-compétences un ensemble de prestations portant sur des missions de conduite technique et administrative, et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Aux termes d'une consultation lancée fin 2014, l'EPAURIF en tant que mandataire et ses cotraitants ont été désignés lauréats début 2015.

La mission confiée au groupement conduit par l'EPAURIF comprend de nombreuses prestations :

- accompagnement méthodologique ;
- expertise technique et environnementale ;
- appui administratif et financier ;
- conseil au maître d'ouvrage dans ses relations avec les acteurs du projet.

Cette mission, allant du dialogue compétitif aux premières années d'exploitation, peut durer sur une période de 8 ans.

PROGRAMME

Le projet porte sur la construction d'un ensemble d'environ 46 500 m² de surface utile : deux tiers en locaux dédiés à la formation et à l'administration et un tiers en locaux affectés à la recherche.

La parcelle d'implantation est située à Palaiseau, en Essonne, sur le plateau de Saclay, dans la zone d'aménagement concertée dite du quartier de l'École polytechnique.

Les futurs bâtiments se trouveront à proximité de ceux de l'Institut Mines-Telecom, de Digiteolabs, du campus de recherche d'EDF, de l'ENSAE et de l'École polytechnique.

LE PROJET EN CHIFFRES

La parcelle d'implantation occupe 4,2 hectares. Le projet de construction atteint environ 46 500 m². 2 200 élèves et 1 500 personnes en personnel de formation, recherche et administratif.

DATES CLÉS

2014
Lancement de la procédure de dialogue compétitif.

2015
Désignation du groupement EPAURIF / EPAPS / CET / GESCEM / 2EI comme titulaire du marché de conduite d'opération, analyse des candidatures du CREM, consolidation du programme et premier tour de dialogue compétitif.

2016
Deuxième tour de dialogue compétitif et remise des offres finales par les groupements du CREM en fin d'année.

“ L'EPAURIF RÉALISE UN VÉRITABLE ACCOMPAGNEMENT À TRAVERS UNE MISSION MULTIPLE.

2 - ÉTUDES CONSTRUCTION

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1925, LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS (CIUP) EST UNE FONDATION DE DROIT PRIVÉ. ELLE COORDONNE LA GESTION, L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN SITE DE 34 HECTARES DÉDIÉ À LA VIE ÉTUDIANTE. CE DERNIER COMPREND 37 « MAISONS », TOTALISANT 5 800 PLACES ET ACCUEILLE ENVIRON 12 000 PERSONNES PAR AN. LE PROJET VISE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES ÉTUDIANTS ET À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE.



**2015
EN BREF,**
LES ACTES NOTARIÉS ENTÉRINANT L'ÉCHANGE FONCIER
ONT ÉTÉ SIGNÉS, LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET VALIDÉES
ET LE DOSSIER POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉPARÉ.

UN PROJET D'ENVERGURE POUR UNE VITRINE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER

PRÉSENTATION

La CiuP est maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement. L'EPAURIF est conducteur d'opération.

“ L'EPAURIF FAIT PARTIE DES ACTEURS CLÉS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

PROGRAMME

Le projet de la CiuP poursuit plusieurs objectifs :

- Créer 1 800 nouveaux logements, soit une augmentation de la capacité d'accueil d'environ 30 %.
- Enrichir l'offre d'équipements sportifs et culturels.
- Accueillir de nouveaux pays partenaires en plus des 25 déjà représentés et renforcer leur coopération universitaire et scientifique avec la France.

PREMIÈRE PHASE (2017-2019) :

- Démolition des stades actuels, suivie de la création de nouvelles enceintes déplacées vers le nord afin de libérer des terrains pour la création de nouvelles « maisons ».
- Viabilisation des parcelles qui accueilleront les nouveaux programmes immobiliers.
- Renforcement du lien entre les deux parcs, au niveau de l'avenue David Weill, en créant un belvédère.
- Élargissement et sécurisation des passages piétons existants.
- Mise en place d'un pont enjambant l'avenue David Weill.

SECONDE PHASE (2019-2020) pour amplifier et requalifier le parc :

- Création d'une protection acoustique et visuelle en bordure du boulevard périphérique.
- Renforcement de l'allée de tilleuls avec une aération, un réensemencement du sol et le remplacement des arbres vieillissants.
- Simplification du plan de circulation et suppression de certaines allées en vue de l'amplification du parc.

L'opération d'aménagement accompagne la création de 10 nouvelles maisons.

Trois avec la Ville de Paris :

- 156 rue Paul Vaillant Couturier : 190 logements (maître d'œuvre : agence Vincent Parreira).
- Parc de la Cité sur la parcelle B : 100 logements (maître d'œuvre : agence Bruther).
- Le Pavillon Victor Lyon, après réhabilitation : 37 logements (maître d'œuvre : agence Suzel Brout).

Une avec la Région Île-de-France :

- 142 logements (maître d'œuvre : Nicolas Michelin)

Trois sur le Parc Est, parcelle D

- Deux maisons de pays : 450 logements
- Une maison rattachée aux maisons de pays : 250 logements

Trois sur Parc Ouest, parcelle A

- Une maison de la Tunisie : 200 logements
- Une nouvelle maison de pays : 300 chambres
- Une nouvelle maison rattachée : 300 chambres

LE PROJET EN CHIFFRES

Le projet s'élève à 21,6 M€. Il est financé dans le cadre de l'opération Campus.

DATES CLÉS

2011
Signature d'un accord permettant la clarification du maillage foncier complexe de la Cité qui empêchait depuis plus de 40 ans l'édification de nouvelles maisons.

2011 - 2012
Réalisation d'un Plan-Guide par le groupement EXP/SEMPERVIRENS/ATPI.

2013
Signature d'une convention tripartite (Ville de Paris, Etat et CiuP) validant le parti d'aménagement du plan-guide et désignant la CiuP comme maître d'ouvrage de l'opération. Signature d'une convention confiant à l'EPAURIF une mission de conduite d'opération du projet d'aménagement de la CiuP.

2014
Signature du marché de maîtrise d'œuvre paysagère, urbaine et architecturale au groupement Bruno Fortier architecte/urbaniste mandataire, Tn Plus paysagiste, BERIM BET VDR, C&E ingénierie BET structure, ITAC acousticien, ZOOM écologue, Light cibles Éclairagiste.

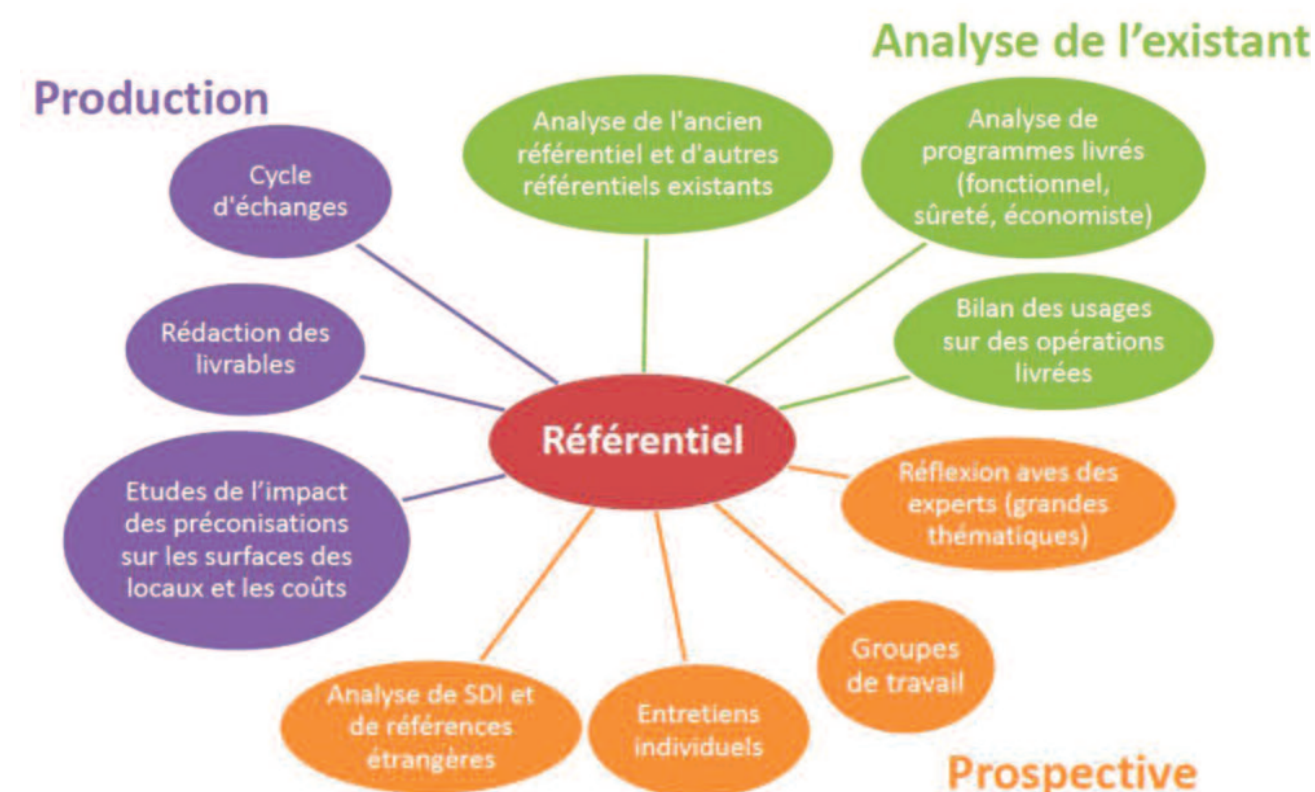
2015
Signature des actes notariés entérinant l'échange foncier/fin des études d'avant-projet.

2 - ÉTUDES

ETUDES DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

RÉFÉRENTIEL IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DEPUIS 1997, LE RÉFÉRENTIEL DES CONSTRUCTIONS UNIVERSITAIRES CONSTITUE UN OUTIL D'AIDE À LA PROGRAMMATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION, DE RESTRUC-
TURATION OU D'EXTENSION DE BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES.



2015 EN BREF,

LE CADRE CONVENTIONNEL EST MIS EN PLACE ENTRE L'ÉTAT ET L'EPAURIF. LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EST LANCÉ.

REFONDER
L'OUTIL
D'AIDE A LA
PROGRAMMATION
IMMOBILIERE
UNIVERSITAIRE

Aujourd'hui, ce document d'orientations, précieux pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ne répond plus aux besoins, compte tenu notamment des nouvelles priorités de l'État en matière d'immobilier, de l'évolution des activités et des pratiques des universités, des améliorations techniques et technologiques ou encore du fait de l'obsolescence des ratios économiques et surfaciques initialement définis.

**L'EPAURIF
CONDUIT
LES ÉTUDES
DE REFONTE
DU RÉFÉRENTIEL
IMMOBILIER.**

PRÉSENTATION

La DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) a confié fin 2015 à l'EPAURIF la conduite des études de refonte du référentiel des constructions universitaires de 1997. Les objectifs de cette démarche sont multiples : prendre en compte les tendances d'évolution du système universitaire, développer des méthodes partagées de rationalisation du patrimoine et tenir compte des enjeux transversaux, tels que la sobriété énergétique et le numérique.

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure ainsi la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du nouveau référentiel. Accompagné d'un bureau d'études, l'EPAURIF s'appuiera pour conduire le projet sur une gouvernance composée d'un comité de pilotage et d'un comité technique associant les différentes parties prenantes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Une démarche participative

La démarche de refonte du référentiel des constructions universitaires vise à associer l'ensemble des acteurs du monde universitaire. Des groupes de travail, des ateliers thématiques et des entretiens spécialisés sont ainsi prévus afin de faire participer à la réflexion les utilisateurs, les usagers, les praticiens et les spécialistes des différents domaines concernés.

PROGRAMME

Le nouveau référentiel devra répondre aux attentes des partenaires universitaires et institutionnels du ministère :

- Doter les partenaires universitaires d'un premier outil d'aide à la décision et de faisabilité économique pour la rationalisation de leur parc immobilier ;
- Proposer des solutions innovantes de modernisation et d'optimisation du patrimoine, en lien avec les problématiques contemporaines, tant en matière de formation et de recherche que de transition énergétique ;
- Apporter des outils complémentaires d'évaluation des besoins et des surfaces en phase de préprogrammation ;
- Maîtriser davantage la dépense publique en investissement et en fonctionnement ;
- Offrir une lecture commune des sites des établissements d'enseignement supérieur et de recherche tout en permettant un enrichissement mutuel des opérations.

DATES CLÉS

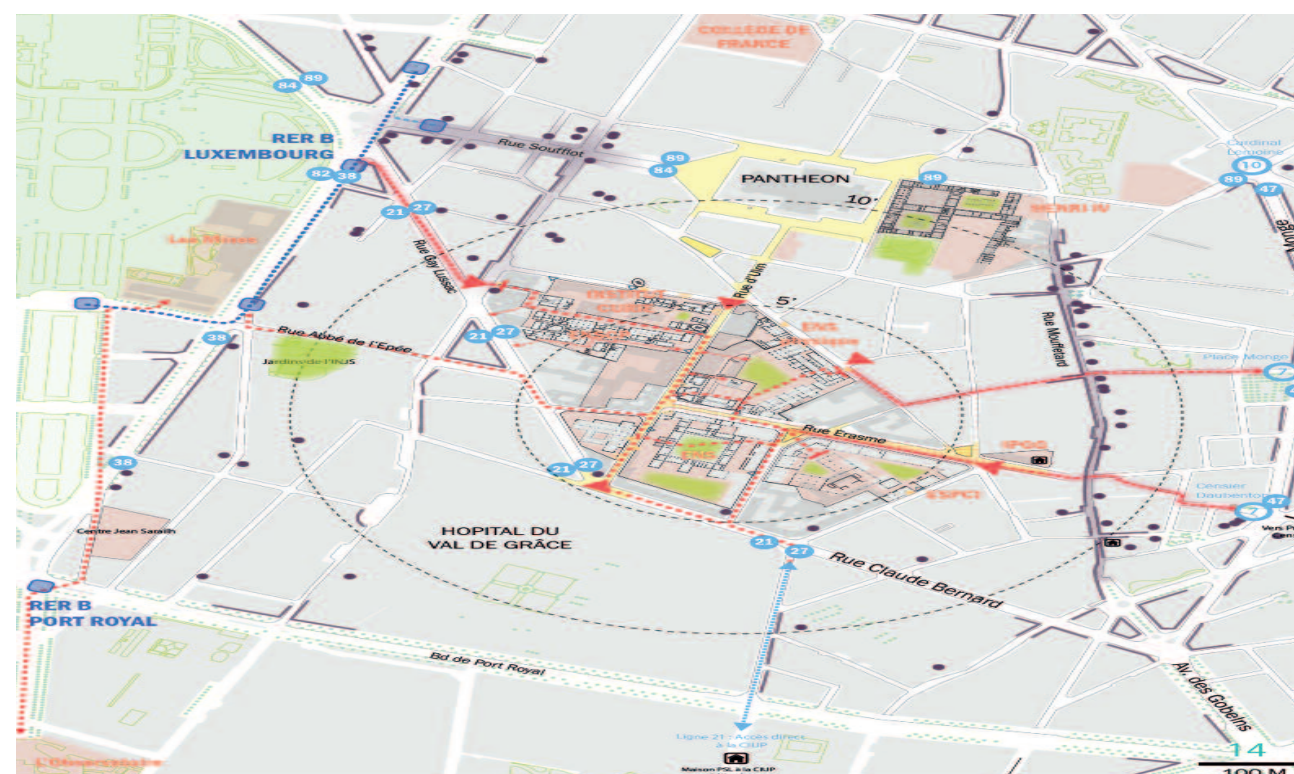
2015
Mise en place du cadre conventionnel État/EPAURIF et lancement du recrutement d'un AMO (Assistant à maîtrise d'ouvrage)

2016
Démarrage des études

2 - ÉTUDES

ETUDES DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

PARIS SCIENCES ET LETTRES – SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER



2015 EN BREF,

LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER EST ADOPTÉ EN DÉCEMBRE
PAR PARIS SCIENCES ET LETTRES.

UNE RÉFLEXION
EN PROFONDEUR
POUR UN CAMPUS
URBAIN AU CŒUR
DE PARIS

LA COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉ ET ÉTABLISSEMENTS « UNIVERSITÉ DE RECHERCHE PARIS SCIENCES & LETTRES – PSL RESEARCH UNIVERSITY » (COMUE PSL) REGROUPE 25 ÉTABLISSEMENTS, POUR LA PLUPART SITUÉS DANS LE QUARTIER LATIN. DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE D'EXCELLENCE (IDEX), LA COMUE A SOUHAITÉ MENER UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR UNE MISE EN PERSPECTIVE DES BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SIENS. LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER VISE AINSI UN TRIPLE OBJECTIF : MIEUX TIRER PARTI DES DONNÉES IMMOBILIÈRES DE LA COMUE, SE DOTER D'UNE VISION GLOBALE POUR DÉGAGER DES PISTES D'ACTIONS COMMUNES ET IMPLIQUER LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE PSL DANS LA RÉFLEXION IMMOBILIÈRE.

PRÉSENTATION

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage du schéma directeur immobilier en lien étroit avec la COMUE.

Urbanisme, architecture, programmation, géomatique... Le schéma associe des compétences variées pour donner toute sa richesse au document réalisé.

“ UNE MAÎTRISE
D'OUVRAGE RÉALISÉE
EN ÉTROITE
COLLABORATION
AVEC LA COMUE.

PROGRAMME

Suite à la mise en place du schéma directeur immobilier, 3 documents structurants pour la COMUE PSL voient le jour :

- Un atlas papier et numérique qui positionne les 25 établissements dans leur contexte urbain et au sein de la COMUE.
- Une analyse des surfaces et des besoins sur la base de fiches établissements.
- Une maquette du projet de la COMUE assortie d'un diagnostic et de préconisations opérationnelles.

Un socle qui participe à une vision d'ensemble

L'élaboration de ces 3 documents contribue, pour la COMUE, à mieux comprendre sa place dans la ville et à dégager une vision stratégique à moyen terme. Ainsi, différents partenariats permettront d'améliorer la qualité de vie dans les établissements et de participer aux dynamiques urbaines.

DATES CLÉS

Décembre 2014
Signature d'une convention-cadre entre la COMUE PSL, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'EPAURIF.

Février 2015
Signature d'une convention entre la COMUE PSL et l'EPAURIF, relative au schéma directeur immobilier.

Avril 2015
Lancement des études programmatiques et de l'atlas de PSL.

Décembre 2015
Adoption du schéma directeur immobilier par le CA de la COMUE Paris PSL.

2 - ÉTUDES

ETUDES DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

ÎLOT BUFFON-POLIVEAU



2015
EN BREF,
ADAPTATION ET DÉCLINAISON
DU PLAN GUIDE ÉLABORÉ EN 2014

UN
AMÉNAGEMENT
NÉCESSAIRE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA
RECHERCHE

L'EPAURIF ET LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN) POURSUIVENT CONJOINTEMENT L'ÉTUDE DES SPÉCIFICITÉS DE L'ÎLOT AVEC UN OBJECTIF : DÉFINIR UN SCÉNARIO D'UTILISATION DES TERRAINS TOUT EN CONSERVANT LES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES DU MUSÉUM ET OFFRIR UN MEILLEUR CADRE, PROPICE À LA RECHERCHE.

PRÉSENTATION

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables portant sur l'îlot Buffon-Poliveau.

Ces études associent l'ensemble des partenaires territoriaux, parmi lesquels :

- Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC)
- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Préfecture de Paris
- Ville de Paris
- Atelier parisien d'urbanisme (Apur)
- Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'îlot Buffon-Poliveau et ses abords

“ L'EPAURIF TRAVAILLE EN SYNERGIE AVEC DE MULTIPLES ACTEURS POUR LA CONSERVATION D'UN PATRIMOINE HISTORIQUE

PROGRAMME

Le plan guide d'aménagement de l'îlot oriente les projets immobiliers sur le long terme. En 2015, l'adaptation de son phasage et de la cinématique a permis d'intégrer en phase 1 les besoins d'une construction pour abriter des collections en provenance des Galeries de Paléontologie et d'Anatomie comparée, situées dans le Jardin des plantes et reloger des équipes de recherche.

L'EPAURIF poursuit également diverses études pour assurer la pérennité des collections pendant les futurs travaux, notamment contre la sensibilité aux vibrations. Cela doit aussi permettre de lever certaines difficultés liées à l'aménagement, comme le foncier, la trame écologique ou encore la mixité fonctionnelle.

DATES CLÉS

2010
 Mise au point et signature de conventions confiant à l'EPAURIF la responsabilité d'un programme d'études sur l'îlot Buffon-Poliveau.

2010 - 2013
 Etudes de programmation et analyse détaillée des caractéristiques techniques de l'îlot par le programmiste ARP.

2013
 Signature d'une convention cadre entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le MNHN et l'EPAURIF.

2014 - 2015
 Réalisation et validation du Plan Guide Adaptation et déclinaison de la phase 1 du plan guide.

3 - DÉSAMIANTAGE

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

LE BÂTIMENT ABRITANT LA FONDATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME A ÉTÉ CONÇU PAR MARCEL LODS À LA FIN DES ANNÉES 60. IL PRÉSENTE PLUSIEURS ASPECTS COMPLEXES : CONTRAINTES TECHNIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE D'AMIANTE DANS UN ÉDIFICE CONSTRUIT DE MANIÈRE ATYPIQUE, VALORISATION D'UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL HISTORIQUE, AMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT POUR OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE TRAVAIL À SES USAGERS... POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS, IL FALLAIT DONC COMBINER EN UNE SEULE OPÉRATION DÉSAMIANTAGE ET RÉHABILITATION.



2015
EN BREF,
LE CHANTIER
DE RÉHABILITATION
DÉMARRE.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le projet est composé de deux bâtiments mitoyens reliés par une passerelle : celui situé le long du boulevard Raspail en R+9 et l'autre en R+4. Leur surface représente 17 700 m² SHON sur une parcelle de 3 600 m².



DÉSAMIANTAGE
ET
RÉHABILITATION
D'UN BÂTIMENT
À L'ARCHITECTURE
EMBLÉMATIQUE
DU XX^e SIÈCLE

PRÉSENTATION

La direction de la construction n° 2 de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de désamiantage et de réhabilitation.

Dans le cadre d'une gouvernance en partenariat avec l'EPAURIF, le suivi du projet est quant à lui assuré par l'État, le rectorat de l'académie de Paris, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (FMSH) et l'École pratique des hautes études (EPHE).

L'EPAURIF COMBINE EN UNE SEULE OPÉRATION LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU DÉSAMIANTAGE ET DE LA RÉHABILITATION.

PROGRAMME

Il est essentiel de prendre en compte l'aspect historique du bâtiment et la modernité des locaux : le nouvel aménagement doit être conforme aux usages actuels des sciences humaines et sociales. Le projet se caractérise également par des spécificités techniques et des réglementations précises. Enfin, l'État possède un intérêt économique et souhaite réutiliser le bâtiment rapidement afin d'interrompre les locations en cours.

Les points clés du programme de réhabilitation sont les suivants :

- Réaménagement des locaux pour accueillir 740 postes de travail pour la FMSH, l'EHESS et l'EPHE.
- Création de zones de vie tels qu'un espace de restauration et de lieux dédiés aux activités, tels que des bibliothèques et des salles de cours.
- Remise aux normes et modernisation des équipements techniques.
- Mise en valeur de l'œuvre de Marcel Lods.

DATES CLÉS

2010
Libération du site.

2011
Signature d'une convention (État / EPAURIF / Fondation de la maison des sciences de l'homme / Ecole des hautes études en sciences humaines et sociales). Sélection du maître d'œuvre de l'opération de désamiantage (Egis).

2012
Élaboration de la méthodologie de dépose et de traitement de la façade, chantier test de dépose des façades et conduite d'expertise dans le cadre de la nouvelle réglementation amiante.

2013
Démarrage du désamiantage, validation du programme de réhabilitation et désignation du maître d'œuvre de l'opération de réhabilitation (Mandataire : François Chatillon. Bureau d'études techniques : Y Ingénierie).

2015
Achèvement du désamiantage et dépôt du permis de construire. Obtention du permis de construire et démarrage du chantier de réhabilitation.

3 - DÉSAMIANTAGE

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE : SITE PIERRE MENDÈS-FRANCE



UN DÉSAMIANTAGE NÉCESSAIRE POUR UNE UNIVERSITÉ HISTORIQUE

LE PROJET EN CHIFFRES

Le site présente une surface avant travaux de 35 000 m² SHON, dont 14 000 m² en sous-sol. La tour A comprend 8 étages, la B, 15 étages et la C, 22 étages.

DATES CLÉS

2011
Signature d'une convention par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'EPAURIF, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Réalisation d'un chantier test de mode opératoire d'intervention d'exploitation courante.

2012
Réalisation d'un mode opératoire d'intervention sur matériaux amiantés. Étude de faisabilité de dépoussiérage des pléniums. Validation des études. Avenant à la convention pour les études et les travaux de dépoussiérage des pléniums.

2013
Première phase de travaux (juillet / août). Livraison des cinq derniers niveaux de la Tour C (septembre).

2014
Deuxième phase de travaux (juillet / août). Livraison des niveaux 11 à 15.

2015
Troisième phase de travaux (juillet / août).

2016
Quatrième phase de travaux (juillet / août).

LE SITE PIERRE MENDÈS-FRANCE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE EST SITUÉ AU 90 RUE DE TOLBIAC DANS LE 13E ARRONDISSEMENT DE PARIS. IL ACCUEILLE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ADMINISTRATION AU SEIN DE TROIS TOURS ACHEVÉES EN 1973 ET COMPORTANT DE L'AMIANTE. BIEN QUE CELA S'AVÈRE SANS DANGER POUR LA SANTÉ, IL APPARAÎT NÉCESSAIRE DE DÉSAMIANTER LES BÂTIMENTS AFIN DE GARANTIR LA SALUBRITÉ DU LIEU.

PRÉSENTATION

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mandatent la direction de la construction N° 2 de l'EPAURIF pour la maîtrise d'ouvrage du projet.

En 2011, une étude sur la pollution ambiante a été réalisée et un mode opératoire a été défini pour la réalisation des travaux à la demande de l'université. Le chantier a ainsi pu débuter. Les travaux se déroulent sur quatre étés consécutifs.

“ LE MINISTÈRE
ET L'UNIVERSITÉ
ONT CHOISI
CONJOINTEMENT
L'EPAURIF COMME
MANDATAIRE

3 - DÉSAMIANTAGE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : SITE DE L'INALCO



2015
EN BREF,
LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE DÉMARRENT.

REVALORISER
L'IMAGE
D'UN HAUT LIEU
CULTUREL
FORTEMENT
DÉGRADÉ

LE 104-106 QUAI DE CLICHY, DANS LES HAUTS-DE-SEINE, A ÉTÉ LIBÉRÉ EN SEPTEMBRE 2011 PAR LE CENTRE DE L'INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES (INALCO). IL COMPREND PLUSIEURS BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS DE TYPE « PAILLERON », RÉALISÉS AU DÉBUT DES ANNÉES 1980.

LES SERVICES DE L'INALCO AYANT DÉMÉNAGÉ, CES BÂTIMENTS AMIANTÉS ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉS PAR DES INCENDIES, LIÉS À DES OCCUPATIONS ILLÉGALES. LES LOCAUX, DANS UN ÉTAT DE DÉLABREMENT AVANCÉ, PRÉSENTENT DES RISQUES IMPORTANTS.

PRÉSENTATION

Le ministère confie la maîtrise d'ouvrage de cette opération de désamiantage à la direction de la construction n° 2 de l'EPAURIF.

**L'EPAURIF ASSURE
LE DÉSAMIANTAGE
D'UN LIEU OFFICIEL.**

PROGRAMME

L'EPAURIF a désigné le maître d'œuvre du projet, et suite à une proposition de ce dernier, il a effectué des analyses complémentaires pour connaître la nature des matériaux et ainsi pouvoir utiliser un mode de traitement adéquat.

LE PROJET EN CHIFFRES

La surface bâtie
représente environ
6 000 m² SHON.
Les travaux s'élèvent
à 3,2 M€.

DATES CLÉS

2011
Libération du site
par l'INALCO.

2013
Conclusion d'une
convention de mandat
de maîtrise d'ouvrage
entre l'EPAURIF et
le ministère de
l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche.

2014
Etudes de désamiantage,
obtention du permis de
démolir.

2015
Démarrage des travaux
de désamiantage.

2016
Rétrocession
du terrain nu.

3 - DÉSAMIANTAGE

UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES : FACULTÉ DE MÉDECINE NECKER



**2015
EN BREF,**
LA RÉCEPTION DE
TRAVAUX DE CURAGE
DÉSAMIANTAGE.
L'EPAURIF DEVIENT
MANDATAIRE
DE L'OPÉRATION.
L'APPEL D'OFFRES
POUR LE MARCHÉ DE
TRAVAUX EST LANCÉ.



UNE REMISE
AUX NORMES
INDISPENSABLE
POUR UN
HAUT-LIEU
DE LA SANTÉ

LE SITE NECKER DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ PARIS- DESCARTES, CONSTRUIT EN 1969, EST LOCALISÉ AU 156 RUE DE VAUGIRARD, DANS LE 15E ARRONDISSEMENT DE PARIS. CONÇU PAR L'ARCHITECTE ANDRÉ WOGENSCKY, IL EST AUJOURD'HUI INOCCUPÉ : LES UNITÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉES SUR LE SITE DE L'HÔPITAL BROUSSAIS. LE PROJET VISE À DÉSAMIANTER LE BÂTIMENT ET À LE RÉHABILITER ENTIÈREMENT.

“ UN CHANTIER D'ENVERGURE QUI MULTIPLIE
LES EXPERTISES ET EXIGE UN TRAVAIL
EN SYNERGIE.

PROGRAMME

L'ensemble est composé d'un immeuble de grande hauteur (IGH) en R+9 reposant sur une « galette » de deux niveaux.

Au rez-de-chaussée et premier sous-sol s'établiront l'administration, les unités d'enseignement et les activités de recherche : immunologie, génétique humaine, infectiologie, microbiologie, néphrologie... Le projet prévoit la création de laboratoires modulaires, de plateaux scientifiques communs avec des espaces techniques mutualisés, de zones d'enseignement et d'espaces de recherche.

Le second sous-sol sera quant à lui réservé à une animalerie et aux locaux techniques : ventilation, chauffage, climatisation, courants faibles et forts, plomberie...

Des éléments complexes à prendre en compte

Présence d'amiante, règles de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, répartition énergétique, valeur patrimoniale du lieu ou encore identité architecturale... Autant d'éléments qui viennent complexifier le projet.

LE PROJET EN CHIFFRES

La surface du projet s'étend sur 23 000 m² et le coût total des opérations s'élève à 69 M€

DATES CLÉS

2012
Validation de l'avant-projet définitif pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.

2013
Validation du permis de construire. Validation du projet pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.

2014
Sollicitation de l'EPAURIF pour les missions de conduite d'opération. Début des travaux de curage et désamiantage. Reprise des études de maîtrise d'œuvre sur le volet « réhabilitation ».

2015
Réception des travaux de curage-désamiantage. L'EPAURIF est mandataire de l'opération. Lancement de l'appel d'offres pour le marché de travaux.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE : JUSSIÉU – DÉMOLITION DE LA BARRE DE CASSAN F



UNE DÉMOLITION NÉCESSAIRE AU SEIN DU CAMPUS SCIENTIFIQUE

PARALLÈLE À LA RUE CUVIER DANS LE 5E ARRONDISSEMENT DE PARIS, LA BARRE DE CASSAN F POSSÈDE UNE OSSATURE ATYPIQUE. EN EFFET, CONTRAIREMENT AUX AUTRES BARRES DE CASSAN RÉALISÉES EN BÉTON ARMÉ, SON OSSATURE HYBRIDE INTÈGRE MÉTAL ET BÉTON ARMÉ. SA DÉMOLITION, DEVENUE NÉCESSAIRE, DÉBUTERA UNE FOIS L'ÉQUIPE DE CHIMISTES RELOCALISÉE DANS LE NOUVEAU SECTEUR EST.

PRÉSENTATION

L'EPAURIF est maître d'ouvrage.

La maîtrise d'œuvre revient à SETEC BATIMENT.

“ L'EPAURIF ET
SETEC BATIMENT
TRAVAILLENT
CONJOINTEMENT
POUR UNE
DÉMOLITION
D'ENVERGURE.

PROGRAMME

La démolition de la barre de Cassan F se fera en 3 temps :

- Dévoisement et consignation des réseaux, travaux préparatoires.
- Curage et désamiantage du bâtiment.
- Démolition du bâtiment.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le bâtiment F s'étend sur une surface de 25 000 m² SHON, répartie de manière égale sur 9 niveaux (R+8), dont un rez-de-chaussée sur 2 hauteurs.

Il mesure approximativement 150 m de long, 19 m de large pour la partie courante et 34 m de haut.

DATES CLÉS

2013
Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (bureau d'études BURGEAP) pour étudier les conditions générales de la démolition du bâtiment.

2014
Production de l'étude de programmation.

2016
Désignation de la maîtrise d'œuvre.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE : JUSSIEU - ANIMALERIE



UNE RELOCALISATION SUR LE SITE MÊME DU CAMPUS DE JUSSIEU

EN 2011, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE DÉPLACER L'ANIMALERIE DE RONGEURS DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE (UPMC). CE CHOIX RÉPOND NOTAMMENT À LA NÉCESSITÉ DE SE METTRE EN CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION « SÉCURITÉ INCENDIE »,

PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la convention sur l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu.

Le programme a été établi par la société Grossmann Perrin Noé.

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'agence d'architecture TRANSFORM et au bureau d'études OTE Ingénierie.

**L'EPAURIF
ASSURE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE DE
L'OPÉRATION.**

PROGRAMME

Le programme cible l'ensemble des animaleries de rongeurs, situées actuellement au 8^e étage des barres A, B et C.

Les plateformes de phénotypage sont également visées par ce programme.

Le projet architectural présente un enjeu fort : la future animalerie viendra fermer à l'ouest des espaces extérieurs.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le programme porte sur une surface de 900 m² utiles :

- une zone d'élevage de 700 m² avec 4 500 cages,
- des zones d'expérimentation de 200 m² liées à l'animalerie.

Le budget de l'opération s'élève à 9 M€.

DATES CLÉS

2013
Adaptation du programme.
Lancement d'un concours d'architecture.

2014
Démarrage des études de conception et notification du marché de maîtrise d'œuvre.

2015 - 2016
Fin des études et appel d'offres.

2017 - 2018
Travaux.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE : BÂTIMENT COPERNIC



UNE RÉNOVATION
POUR GAGNER EN
PERFORMANCE ET
EN CONFORT
D'UTILISATION

CONSTRUIT EN 1988, LE BÂTIMENT COPERNIC SE SITUE AU CŒUR DE LA CITÉ DESCARTES À CHAMPS-SUR-MARNE, EN SEINE-ET-MARNE. IL A ÉTÉ RACHETÉ PAR L'ÉTAT AFIN DE PERMETTRE L'EXPANSION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEMLV). LE SITE ABRITE NOTAMMENT LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN MATHÉMATIQUES ET SCIENCES, ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (STIC). UNE RÉNOVATION S'AVÈRE NÉCESSAIRE : LES INSTALLATIONS SONT DEVENUES OBSOLÈTES, ONT PERDU EN EFFICACITÉ ET LA FAÇADE EXTÉRIEURE EST FORTEMENT DÉGRADÉE. L'OBJECTIF EST SIMPLE : AMÉLIORER LA QUALITÉ D'USAGE DU BÂTIMENT ET SES PERFORMANCES D'EXPLOITATION.

PRÉSENTATION

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée assure la maîtrise d'ouvrage du projet. La direction du développement, de l'immobilier et de la construction de l'EPAURIF mène la conduite des opérations.

Le projet, soutenu par l'État dans le cadre du programme « Campus prometteurs », sera réalisé en partenariat public-privé.

PROGRAMME

Plusieurs étapes sont prévues :

- La réhabilitation de la surface de plancher d'environ 25 000 m².
- La rénovation des installations techniques vétustes.
- Le traitement de l'isolation thermique et l'étanchéité du clos couvert avec désamiantage.
- Les aménagements intérieurs et extérieurs au sein de la cité Descartes, avec de possibles reconfigurations fonctionnelles liées aux besoins de l'université.

“ UN PROJET D'ÉTAT ACCOMPAGNÉ
PAR L'EPAURIF, CONDUCTEUR D'OPÉRATIONS

LE PROJET EN CHIFFRES

La surface totale du
projet s'élève à 25 000 m²

DATES CLÉS

2009-2010
Décision de financement
du projet par l'État.

2010 - 2012
Etudes préalables

2011
Transfert de la gestion du
projet du PRES université
Paris-Est à l'UPEMLV.

2013
Signature de la conven-
tion d'intervention de
l'EPAURIF.

2014
Contrôles administratifs
(procédures d'expertise,
d'évaluation préalable,
d'examen de la
soutenabilité budgétaire).
Lancement de la
consultation en vue de
l'attribution du contrat de
partenariat public-privé.

2015
Sélection des candidats
et réalisation du dialogue
compétitif.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

RECTORAT DE PARIS : INTERNAT DE LOURCINE



UN
NOUVEAU
LIEU DE SAVOIR
POUR LES
CLASSES
PRÉPARATOIRES

SITUÉE AU 37 BOULEVARD DE PORT-ROYAL DANS LE 13^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, LA CASERNE LOURCINE COMPORTE QUATRE BÂTIMENTS, DEUX CONTEMPORAINS ET DEUX DATANT DU XIX^e SIÈCLE, ORGANISÉS AUTOUR D'UNE COUR CENTRALE.

LE PROJET EN CHIFFRES

La surface du bâtiment 4
atteint 8 800 m²

En septembre 2010, le bâtiment numéro 4 a été transféré au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Objectif : réaliser l'installation d'un internat pour des étudiants de classes préparatoires.

PRÉSENTATION

La direction de la construction n° 2 de l'EPAURIF s'est vu confier un mandat de maîtrise d'ouvrage par le rectorat de l'académie de Paris, lui-même en charge de l'aménagement de l'internat dans le bâtiment 4.

“ LE RECTORAT DE
L'ACADÉMIE DE
PARIS S'APPUIE SUR
L'EXPÉRIENCE DE
L'EPAURIF EN TANT
QUE MANDATAIRE
DE MAÎTRISE
D'OUVRAGE.

PROGRAMME

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir. A ce titre, il est prévu la création d'une résidence étudiante de 312 logements pour étudiants de classes préparatoires. Le complexe comptera plusieurs éléments : locaux pédagogiques, centre de ressources, salles d'étude, salle de sport, locaux supports, logements de fonction...

Une mise aux normes du bâtiment sur la sécurité et l'accessibilité est prévue.

Au cours de l'année 2015, une opération d'isolation thermique extérieure a pu être lancée pour compléter la réhabilitation du bâtiment.

Le projet est financé par le Programme d'investissements d'avenir, chapeauté lui-même par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).

Le lycée d'État Jean Zay et le CROUS de Paris gèrent l'internat.

DATES CLÉS

2010
Signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.

2011
Etudes préalables. Accord de l'ANRU pour financer la première phase. Recrutement d'un maître d'œuvre (Lacagne & Stafie Architectes).

2012
Libération du bâtiment et démarrage des travaux. Livraison de 138 chambres.

2014
Livraison de 34 chambres.

2015
Livraison de 140 chambres supplémentaires.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE : ÉCOLE DE DROIT DE LOURCINE



UN PROJET
PLURIEL
AU SERVICE
DE LA
FORMATION
ET DE LA
RECHERCHE

SITUÉE AU 37 BOULEVARD DE PORT-ROYAL DANS LE 13^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, LA CASERNE LOURCINE FAIT L'OBJET D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX. AINSI, EN COMPLÉMENT DU PROJET D'INTERNAT DANS LE BÂTIMENT 4, LES BÂTIMENTS 1 ET 2 AINSI QU'UNE PARTIE DES SOUS-SOLS DU BÂTIMENT 3 ACCUEILLERONT L'ÉCOLE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE. LE PROJET COMPRENDRA DES LOCAUX D'ENSEIGNEMENT, DES LOCAUX TERTIAIRES ET UNE BIBLIOTHÈQUE.

PRÉSENTATION

Dans le cadre de l'opération Campus, la communauté d'universités et d'établissements « Hautes études – Sorbonne – Arts et Métiers » (HeSAM) et l'université Panthéon-Sorbonne portent le projet des bâtiments 1 et 2.

En accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces entités ont confié à la direction de la construction n°2 de l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

“ AVEC L'ÉCOLE DE LOURCINE, L'EPAURIF EST DE NOUVEAU SOLlicitÉ DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CAMPUS

PROGRAMME

Le site sera utilisé par les départements "Formation" et "Recherche" de l'université Panthéon-Sorbonne dans le domaine du droit.

Le projet prévoit à ce titre :

- la création de plusieurs dizaines de salles d'enseignement et de bureaux ;
- l'installation d'une bibliothèque universitaire de 2 000 m² ;
- la restructuration du parking souterrain pour en faire un amphithéâtre ;
- la remise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments ;
- le réaménagement de la cour intérieure à des fins scolaires.

Le projet, mis sur pied par l'agence Chartier Dalix, prévoit également une entrée commune organisée en piazza au centre de la cour intérieure.

LE PROJET EN CHIFFRES

Les bâtiments 1 et 2 possèdent une surface de 9 700 m² SDP (Surface de plancher) - surface qui atteindra 12 000 m² SDP avec l'étendue des travaux.

DATES CLÉS

2010
Signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.

2011
Mise en place du cadre conventionnel entre l'université, le PRES, le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'EPAURIF. Études préalables.

2012 - 2013
Études de programmation (bureau d'études Artelia).

2014
Fin des études préalables et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

2015
Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS : ÎLOT CHAMPOLLION



**2015
EN BREF,**
DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE.
DES ÉTUDES DE CONCEPTION ONT ÉTÉ
LANCÉES AU MÊME TITRE QU'UN
CHANTIER PRÉALABLE DE CURAGE.

UNE
RESTRUCTU-
RATION MAJEURE
EN PLEIN
QUARTIER
LATIN

L'EPAURIF ASSURE LA RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT CHAMPOLLION EN PARTENARIAT AVEC LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS, GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE COMMUN ET INDIVIDUEL DES UNIVERSITÉS PARISIENNES. SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA SORBONNE, LE SITE DE LA CHANCELLERIE A VOCATION À DEVENIR UN LIEU DE VIE ÉTUDIANTE ET D'ACCUEIL POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.

PRÉSENTATION

Une fois les conventions signées avec l'université Paris-Sorbonne et le CROUS de Paris, la Chancellerie devient maître d'ouvrage de l'opération.

Depuis décembre 2014, la direction de la construction n°2 de l'EPAURIF est en charge d'un mandat de maîtrise d'ouvrage.

L'EPAURIF EST MANDATÉ PAR LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS POUR UNE MISSION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DEPUIS 2014.

PROGRAMME

Le projet vise à offrir un meilleur cadre de vie et de travail pour les étudiants et les enseignants-chercheurs du quartier latin à travers plusieurs objectifs distincts.

Sur la parcelle du 15 rue Champollion :

- Rénovation de 18 logements vétustes et inoccupés pour accueillir temporairement les enseignements-chercheurs et le gardien de l'université Paris-Sorbonne.
- Création d'un ascenseur

Sur la parcelle du 18 rue Champollion :

- Rationalisation des fonctions administratives.
- Mise en conformité des équipements techniques.
- Amélioration de l'accueil des étudiants : insertion professionnelle, sport et vie culturelle, associations.
- Création d'une cafétéria gérée par le CROUS.

Des travaux de remise aux normes et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront également effectués.

LE PROJET EN CHIFFRES

La parcelle du 15 rue Champollion s'étend sur une surface dans œuvre (SDO) totale de 1 422 m². Celle du 18 et 18 bis rue de la Sorbonne atteint pour sa part 1 776 m² SDO.

DATES CLÉS

2011 - 2012
Consultation en vue de la passation d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre. Choix du maître d'œuvre.

2013
Réalisation de l'ensemble des études de conception. Dépôt du permis de construire.

2014
Annulation du marché de maîtrise d'œuvre et redémarrage de l'opération.

2015
Nouvelle désignation du maître d'œuvre, études de conception et lancement d'un chantier préalable de curage.

2016
Démarrage des travaux.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC)



**2015
EN BREF,**
L'INSCRIPTION DU PROJET
DANS LE CPER 2015-2020 EST CONFIRMÉE.
LE CONCOURS D'ARCHITECTURE EST LANCÉ.

UN BÂTIMENT
DÉDIÉ À LA
CONSERVATION
DE L'HISTOIRE
CONTEMPORAINE

LA BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION ET DE CONSERVATION CONTEMPORAINE (BDIC) EST UN SERVICE DE COOPÉRATION DOCUMENTAIRE INTER-ÉTABLISSEMENT, LIÉ À 4 UNIVERSITÉS : PANTHÉON-SORBONNE-PARIS 1, PANTHÉON-ASSAS-PARIS 2, VINCENNES À SAINT-DENIS-PARIS 8 ET PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE.

Elle est rattachée administrativement à cette dernière. Spécialisée en histoire contemporaine et en relations internationales, la bibliothèque-musée est la seule institution de France à collecter, conserver et communiquer sur toute l'histoire européenne contemporaine. Ses contenus originaux sur le XX^e et le XXI^e siècle sont ainsi très réputés.

La bibliothèque et les archives sont situées sur le campus Paris Ouest Nanterre La Défense à Nanterre alors que le musée se trouve à l'Hôtel national des Invalides à Paris.

L'objectif revient donc à regrouper sur un seul site les collections pour répondre aux attentes du public et aux exigences de conservation.

PRÉSENTATION

Mandaté par le rectorat de l'académie de Versailles, l'EPAURIF mène les études pré-opérationnelles puis opérationnelles à la construction de la BDIC jusqu'à la phase projet.

“ L'EPAURIF GÈRE
LES ÉTUDES
EN AMONT
ET PENDANT
LA RÉALISATION
DU PROJET.

PROGRAMME

Le projet de la BDIC vise à assembler dans un nouveau bâtiment les œuvres dispersées qui ne sont pas mises en valeur.

L'établissement possèdera ainsi des espaces de recherche (30 000 volumes), de médiation culturelle (expositions et salles d'activité pédagogique) et de logistique.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le projet de construction de la BDIC représente environ 7 000 m² SDP.

DATES CLÉS

2012
Convention État / EPAURIF conférant la maîtrise d'ouvrage de l'opération de la BDIC à l'établissement.

2012 - 2014
Réalisation des études de pré-programmation architecturale (cabinet Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Véronique Lancelin) et muséographique (cabinet AP'Culture).

2015
Confirmation de l'inscription du projet dans le CPER 2015-2020 et lancement du concours d'architecture.

4 - RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS



UN PROJET D'EXTENSION À DEUX RESTRUCTU- RATIONS

CRÉÉE EN 1882 À PARIS, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES VISE DEPUIS TOUJOURS L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE, L'INNOVATION ET LA FORMATION D'INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU. L'ESPCI A AINSI ÉTÉ RÉCOMPENSÉE PAR 7 PRIX NOBEL, PARMIS LESQUELS À PIERRE ET MARIE CURIE, FRÉDÉRIC JOLIO-CURIE, PIERRE-GILLES DE GENNES OU GEORGES CHARPAK.

Le projet vise à renforcer l'attractivité de l'école ainsi que sa compétitivité internationale. Pour y parvenir, les études préalables ont orienté le projet d'extension vers une restructuration ainsi qu'une démolition-reconstruction du campus. De quoi augmenter significativement les surfaces et valoriser de nouveaux terrains.

PRÉSENTATION

En 2011, la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris sélectionne un assistant de maîtrise d'ouvrage dont le travail aboutit à la validation du programme architectural et technique en mars 2013.

En 2014, un concours international d'architecture conduit la sélection d'Anne Demians et de son équipe comme maîtres d'œuvre du projet.

En 2015, la Ville de Paris désigne l'ESPCI comme maître d'ouvrage et charge l'EPAURIF d'une mission d'assistance en ingénierie.

PROGRAMME

Il s'agit de créer un pôle d'enseignement et de recherche de haut standing d'environ 38 000 m².

Il comprendra notamment 14 000 m² de laboratoires, 3 800 m² de salles de cours et 2 000 m² de lieux de vie. Sur les 38 000 m² du projet, 10 000 m² seront dédiés à la rénovation des locaux et 28 000 m², aux constructions neuves en cœur d'îlot.

Le projet urbain prévoit la recomposition d'une superficie de 1,4 ha, comprenant un jardin paysager de 3 900 m².

Au vu de la diversité des actions, les travaux feront l'objet d'un phasage complexe.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le projet d'extension de l'ESPCI vise à passer de 29 000 m² à 38 000 m², en restituant 3 900 m² d'espaces verts protégés. Il est également prévu de libérer 12 000 m² sur l'emprise foncière pour un programme complémentaire ultérieur. Le budget de l'opération s'élève à 176 M€, toutes dépenses confondues.

DATES CLÉS

2015
Lancement des études (OS reprise esquisse).

2016
Dépôt du permis de construire.

2015 - 2017
Études de conception

2018 - 2020
Travaux phase 1
« Cœur d'ilôt »

2021 - 2022
Travaux phase 2

2022
Livraison du campus et installation de l'ESPCI.

5 - CONSTRUCTION

CAMPUS CONDORCET

LE FUTUR CAMPUS CONDORCET SERA IMPLANTÉ À AUBERVILLIERS. CE SITE SERA OUVERT SUR LA VILLE : IL FERA FACE À LA NOUVELLE STATION DE MÉTRO FRONT POPULAIRE, À DEUX PAS DE LA PORTE DE LA CHAPELLE ET DU QUARTIER PLEYEL, FUTUR QUARTIER D'AFFAIRES DU GRAND PARIS. L'OBJECTIF ? RAPPROCHER DIX ÉCOLES ET UNIVERSITÉS SUR UN TERRITOIRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT POUR CRÉER UN NOUVEAU PÔLE D'ENVERGURE INTERNATIONALE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.



2015

EN BREF,

ENVOI DU DOSSIER DE DEMANDE DE L'OFFRE FINALE.
ANALYSE DES OFFRES ET CHOIX DU TITULAIRE PRESSENTI.
MISE AU POINT AVEC LE TITULAIRE PRESSENTI.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le campus Condorcet bénéficie d'une dotation de 450 M€ dans le cadre de l'opération Campus, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2008. Il reçoit par ailleurs le soutien des collectivités territoriales, dont certaines se sont engagées financièrement.

La première phase du projet sur le site d'Aubervilliers est réalisée sous la forme d'un partenariat privé-public. Elle concerne la conception et la construction de 50 000 m² SHON (surface hors œuvre nette) de bâtiments.

La région Île-de-France finance et réalise le Grand équipement Documentaire (24 000 m² SHON) à hauteur de 110 M€ et d'un bâtiment de recherche à destination de l'Ecole des hautes études en sciences humaines et sociales (9 200 m² SHON) à hauteur de 40 M€.

PRÉSENTATION

Le pilotage du projet est assuré par l'EPCS, l'Etablissement public de coopération scientifique du campus Condorcet.

L'EPCS et le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont chargé l'EPAURIF d'une mission de conduite d'opération en 2011.

L'agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) gère quant à elle les négociations et la déclaration d'intérêt public sur le site d'Aubervilliers.

“ L'EPAURIF APPORTE UNE EXPERTISE MULTIPLE SUR UN PROJET MAJEUR D'ENVERGURE INTERNATIONALE.

PROGRAMME

L'EPCS est en charge de l'aménagement et la construction d'un nouveau campus de 180 000 m², entièrement dédié aux sciences humaines et sociales. L'EPAURIF a une mission de conduite d'opérations dans le projet universitaire à Paris et à Aubervilliers.

Chercheurs, membres du corps professoral, personnel, étudiants de master... Pas moins de 15 000 personnes réparties sur 10 sites profiteront du nouveau parc universitaire :

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- École nationale des chartes (ENC)
- École pratique des hautes études (EPHE)
- Fondation de la Maison des sciences de l'homme (FMSH)
- Institut national d'études démographiques (INED)
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- Université Paris 13

Issus de licences et de masters en philosophie, en histoire, en géographie et en histoire de l'art, 3 500 étudiants prendront également place du côté de la Porte de la Chapelle. Cette partie du campus proposera notamment un pôle de service et un local destiné à la vie étudiante, ainsi que des locaux d'administration et d'encadrement pédagogique.

De multiples projets immobiliers dans un ensemble urbain cohérent

Sur le site d'Aubervilliers, un équipement documentaire de premier ordre regroupera les ouvrages de plus de 40 bibliothèques où près d'un million de ressources seront disponibles. Une offre numérique sera également mise en place afin de répondre aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines. Sans oublier un centre de colloques, une maison des chercheurs invités, un hôtel à projets et encore d'autres équipements pour faciliter la vie de tous...

VERS UN
PROJET
DE FUSION
UNIVERSITAIRE
À DIMENSION
INTERNATIONALE

DATES CLÉS

2011
Mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet. Elaboration et validation du programme général de l'opération.

2012
Expertise du projet par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et évaluation préalable par la Mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPPP). Avis favorables. Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique. Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m² SHON.

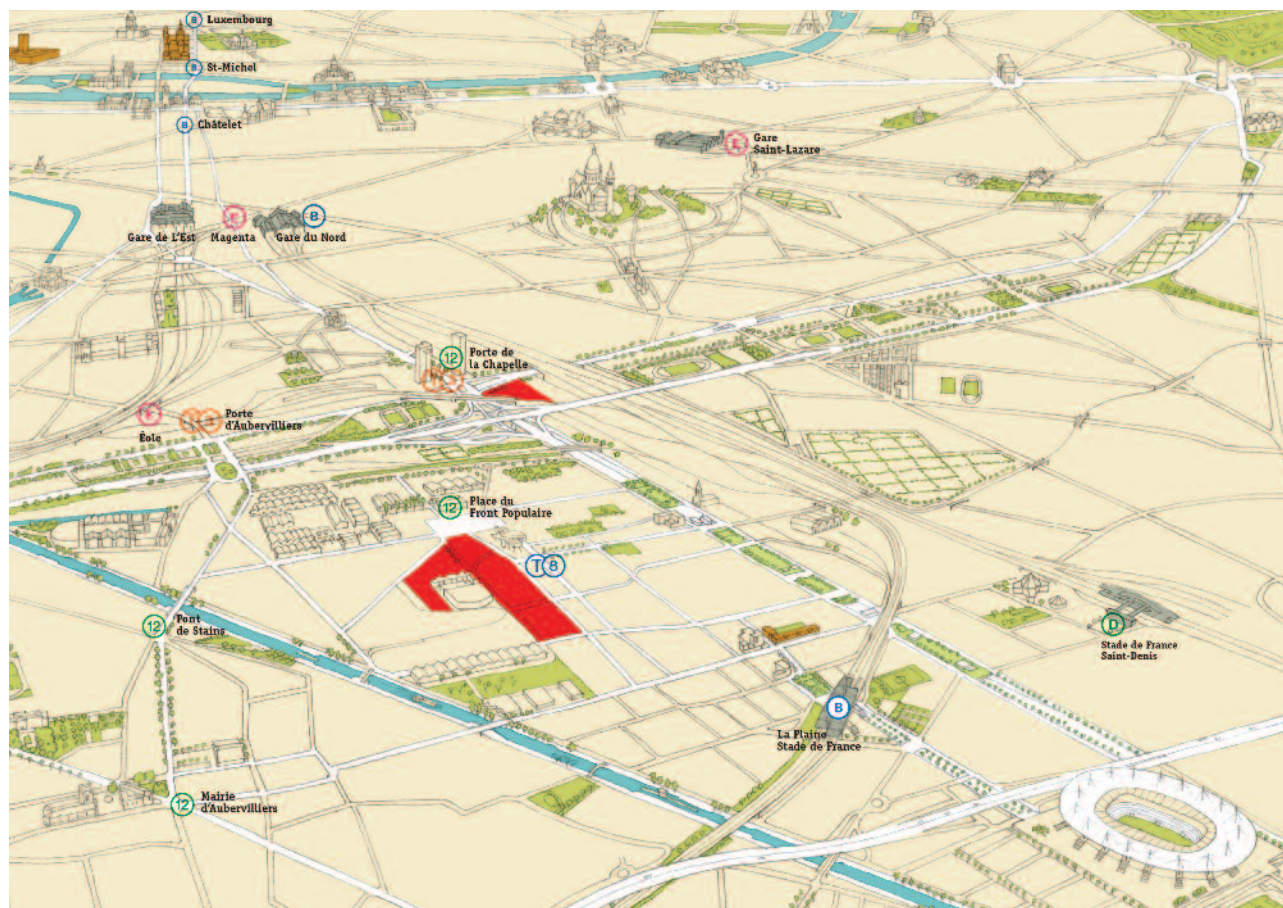
2013
Premier tour de dialogue compétitif.

2014
2^{ème} tour de dialogue compétitif.

2015
Remise du dossier d'offre finale. Analyse des offres et choix du lauréat pressenti. Démarrage de la mise au point avec le titulaire pressenti.

5 - CONSTRUCTION

PORTE DE LA CHAPELLE



2015 EN BREF,

LA CONVENTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DU CAMPUS CONDORCET À LA PORTE DE LA CHAPELLE EST SIGNÉE.

LES ÉTUDES DE PROGRAMMATION SONT LANCÉES.

LA VILLE DE PARIS PREND POSSESSION DU TERRAIN.

LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DES BÂTIMENTS DÉMARRENT SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE.

UNE EXTENSION
DÉDIÉE
AUX FUTURS
ÉTUDIANTS EN
SCIENCES
HUMAINES ET
SOCIALES

LE PROJET EN CHIFFRES

Le financement est partagé entre l'Etat, la Ville de Paris et la région Ile-de-France à hauteur de 23 M€ chacun. La surface du projet campus Condorcet de la Porte de la Chapelle s'élève à 20 000 m² SHON.

DATES CLÉS

2013
Approbation du protocole d'accord pour la réalisation du campus Condorcet.

Délibération du conseil de Paris autorisant le maire à signer le Protocole d'accord foncier entre la ville de Paris et le Réseau ferré de France pour le site Dubois (18^{ème} arrondissement de Paris).

2014
Envoi du dossier d'expertise préalable au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour validation.

Publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif aux études de programmation.

2015
Signature de la convention de la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment du campus Condorcet, Porte de la Chapelle.

Lancement des études de programmation.

Prise de possession du terrain par la ville de Paris et démarrage des travaux de démolition des bâtiments existants.

LE CAMPUS CONDORCET DE LA PORTE DE LA CHAPELLE EST IMPLANTÉ SUR LES 9 000 M² DE L'ANCIENNE GARE DUBOIS, À LA POINTE OUEST DU VASTE PROJET D'AMÉNAGEMENT « PARIS NORD-EST ». LA VILLE DE PARIS A ACQUIS LA MAJEURE PARTIE DE CE TERRAIN AUPRÈS DU RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF).

Le projet, qui s'inscrit dans la stratégie immobilière de l'université Panthéon-Sorbonne, regroupera les étudiants du premier et second cycle de sciences humaines et sociales afin d'en faire un pôle scientifique de dimension internationale.

PRÉSENTATION

Le projet est réalisé en maîtrise d'ouvrage publique et porté par l'Etablissement public de coopération scientifique (EPCS) du campus Condorcet. L'EPAURIF assure une mission de conduite d'opérations.

“ AU DELÀ DE
LA CONDUITE
D'OPÉRATIONS,
UN VRAI
PARTENARIAT
AVEC UN
ÉTABLISSEMENT
PUBLIC

PROGRAMME

Le projet campus Condorcet de la Porte de la Chapelle vise à améliorer les conditions de travail des enseignants, de l'encadrement pédagogique, de l'administration, sans oublier les services aux étudiants. Pour atteindre cet objectif, pas moins de 20 000 m² SHON (surface hors œuvre nette) seront construits.

La Ville de Paris sera quant à elle en charge des espaces de restauration, d'une bibliothèque, des locaux associatifs et des espaces de vie étudiante.

5 - CONSTRUCTION

CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



UNE EXTENSION
POUR OFFRIR
PLUS DE PLACE
AUX COLLECTIONS
UNIVERSITAIRES

CONÇU EN 1994 PAR L'ARCHITECTE DOMINIQUE PERRAULT ET OUVERT DEPUIS 1997, LE CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES) EST SITUÉ À BUSSY SAINT-GEORGES, EN SEINE-ET-MARNE.

Créé pour décharger les bibliothèques universitaires parisiennes, limitées en matière d'espace de stockage, le CTLes accueille leurs collections à faible taux de rotation dans des espaces mutualisés qui totalisent environ 70 kilomètres linéaires. Le bâtiment existant dispose ainsi de 2 magasins de grande hauteur, de 6 magasins traditionnels répartis sur 4 niveaux, d'ateliers, de bureaux et d'un poste de garde. Il renferme également des services communs à la Bibliothèque nationale de France (BNF), dont le centre technique est situé sur le même site. L'objectif : offrir aux universités une réponse durable à leurs besoins de stockage à travers une nouvelle marge de capacité significative.

PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le CTLES et le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont associés au pilotage.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Antonini + Darmon / A. Roubaud / Alpha BET / Économiste VPEAS / A. Ingenierie / Albedo Ingenierie.

Les travaux ont été confiés au groupement SICRA / DUMEZ pour le lot de travaux tout corps d'état et à SAMODEF pour les lots d'équipement.

PROGRAMME

La nouvelle extension vise à répondre aux besoins de stockage croissants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des trois académies franciliennes. Grâce aux 10 000 m² construits, le CTLES disposera de xxxml de rayonnage en plus

Le projet qui constitue une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) (dépôt de papier et carton) un chauffage et le rafraîchissement par géothermie.

LE PROJET EN CHIFFRES

Budget : 21,30 M€
SHON : 10 400 m²
Linéaire de rayonnage : 50 km.

DATES CLÉS

2010
Décision du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de confier à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage du projet d'extension du CTLes dans le cadre du Plan Campus.

2011
Signature de la convention entre le CTLes, le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'EPAURIF.

2012
Validation du programme. Concours et sélection du maître d'œuvre.

2013
Études et lancement de l'appel d'offres.

2014
Démarrage du chantier.

2015
Déroulement du chantier.

2016
Livraison.

“ LE CTLES ET LE MINISTÈRE ONT CHOISI L'EPAURIF POUR ASSURER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'EXTENSION.

5 - CONSTRUCTION

RELOGEMENT DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

SPÉCIALISÉE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN LANGUES, ARTS DU SPECTACLE ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3 COMPTE ENVIRON 18 000 ÉTUDIANTS, DONT 60 % EN LICENCE.



PROGRAM- MATION / RECHERCHE DE SOLUTIONS D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION

Sa situation immobilière présente deux handicaps importants depuis de nombreuses années :

- la présence d'amiante rendant la maintenance complexe dans les bâtiments du centre universitaire de Censier, le site principal de l'université,
- des conditions de fonctionnement contraintes par la suroccupation et la dispersion des implantations de l'université sur une dizaine de sites secondaires.

Après analyse de nombreux scénarii, le gouvernement a décidé en octobre 2013 d'affecter à l'université une emprise, propriété de l'État, située 33 rue de Picpus (12^e arrondissement de Paris) afin d'y reloger, sur un campus entièrement neuf, le centre Censier et la majorité des sites secondaires de l'université.

ORGANISATION

L'EPAURIF (direction de la construction n°2) assure, dans le cadre d'une convention ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et EPAURIF, la maîtrise d'ouvrage de cette opération financée par l'Etat (plan Campus Paris), par la région Île-de-France et par la ville de Paris.

PROGRAMME

L'opération prévoit la réalisation de 25 000 m² utiles et comprend :

- des espaces de bureaux,
- des salles de cours,
- des amphithéâtres,
- des bibliothèques universitaires,
- un restaurant universitaire et administratif,
- des espaces adaptés aux usages spécifiques : un grand amphithéâtre ayant vocation à accueillir des colloques internationaux, des événements inédits et des manifestations culturelles telle une vraie salle de spectacle (avec un fonctionnement autonome permettant notamment une ouverture facilitée le week-end),
- une salle de spectacle et des salles de pratique théâtrale
- des équipements adaptés, aux études cinématographiques (salles de projection, cinémathèque universitaire),
- un plateau technique, un studio radio, des salles de montage et d'enregistrement.

LE PROJET EN CHIFFRES

**40 000 m² environ de
34 000 m² de constructions
neuves.
1 000 m² à réhabiliter.**

DATES CLÉS

2014
concours d'architecture
et poursuite des études
préalables pour le site
du 33 rue Picpus.

2015
Études de conception,
dépôt et obtention
du permis de démolir,
et dépôt du permis de
construire

2016
Travaux de démolition
(1^{er} semestre)
Démarrage des travaux
de construction
(2^{ème} semestre)



L'EPAURIF fonctionne selon le principe d'une équipe / un projet. Concrètement, une gouvernance de projet est mise en place à chaque opération, d'abord au sein de la direction du développement et l'immobilier pour les études pré-opérationnelles, puis au sein des directions de la construction pour les études de conception et la conduite de travaux. Chaque convention d'intervention de l'EPAURIF donne lieu à l'institution d'un organe de décision ad hoc, généralement appelé comité de pilotage, lequel associe les signataires de la convention et, le cas échéant, les autres personnes publiques intéressées. Le comité de pilotage est l'instance à travers laquelle les acteurs d'une opération prennent acte de son avancement et statuent sur ses éventuelles évolutions techniques ou financières.

II - UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

DES ÉQUIPES TECHNIQUES DÉDIÉES POUR CHAQUE PROJET

À chaque projet son équipe ! L'EPAURIF déploie une gouvernance unique pour chaque opération au sein de la direction du développement et de l'immobilier pour les études pré-opérationnelles et au sein des directions de la construction pour les études de la conception et de la conduite de travaux. À chaque convention d'intervention, l'EPAURIF met ainsi en place un comité de pilotage associant les signataires et, le cas échéant, les autres personnes publiques concernées. Ce mode de fonctionnement permet aux acteurs d'une opération de prendre acte de son avancement et de statuer sur ses éventuelles évolutions techniques ou financières.

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'IMMOBILIER

Prospection, conduite des projets en phase amont, pilotage d'études générales, gestion de patrimoine, accompagnement aux opérations de travaux... Forte de 3 équipes, la direction du développement et de l'immobilier remplit de nombreuses missions depuis 2014.

Direction d'études n°1

De la construction au pilotage, l'équipe couvre de nombreux domaines d'études préalables.

- Programmation : relogement de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- Restructuration : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye pour Sciences Po Paris, caserne Lourcine pour l'université Panthéon Sorbonne-Paris 1
- Construction : nouveau site d'AgroParis-Tech, INRA à Palaiseau, bibliothèque de documentation internationale contemporaine
- Réaménagement : Faculté de pharmacie de l'université Paris-Descartes
- Relocalisation et valorisation : IESRH
- Extension : institut Henri Poincaré
- Pilotage des démarches relatives aux différents projets associant l'EPAURIF et le CROUS de Paris

Direction d'études n°2

En plus de ses missions, l'équipe encourage la promotion du développement durable dans les projets de l'EPAURIF.

- Réhabilitation : université Paris-Dauphine, bâtiment Copernic de l'université Paris Est Marne-la-Vallée
- Aménagement : Cité internationale universitaire de Paris, îlot Buffon-Poliveau en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle
- Relocalisation : Conservatoire botanique national du Bassin parisien et la valorisation du site de Brunoy
- Etudes préalables : stratégie urbaine et immobilière de l'université Paris Nord, développement du campus international de la COMUE université Paris Seine

- Partenariats d'études : avec l'Apur et l'IAU, opérations d'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau du MNHN, démolition de la barre Cassan F du Campus de Jussieu, élaboration du schéma directeur immobilier de la COMUE Paris Sciences et Lettres

DES OPÉRATIONS TRANSVERSES

Les directions d'études n°1 et n°2 ont réalisé conjointement des études de diagnostic et de valorisation sur le site accueillant l'IAT de Saint-Cyr pour le compte du CNAM.

Pôle d'expertise et conseils

Créé en 2014, ce pôle concentre les connaissances et compétences techniques connexes aux opérations de travaux.

- Transferts et réemménagement du campus de Jussieu qui sera conduit en deux vagues (2014 et 2015)
- Gestion stratégique et technique du patrimoine immobilier
- Économie de la construction
- Dessin et modélisation

LE PÔLE CONSTRUCTION

Suite à un travail de réorganisation en 2013, le pôle Construction regroupe les deux directions de la construction depuis début 2014.

Piloté par les deux directeurs, son objectif est double : gagner en souplesse dans la gestion de l'activité opérationnelle et développer une véritable « offre de service EPAURIF ».

DEUX DIRECTEURS POUR UN RÔLE CLÉ

Au delà de l'homogénéisation des pratiques et des procédures, le rôle opérationnel des deux directeurs s'avère essentiel : ils représentent les interlocuteurs privilégiés des chefs d'établissement et des présidents d'universités.

Direction de la construction 1 (DC1)

Cette première entité regroupe quatre directions de projet, secondées par un pôle de gestion.

DIRECTION PROJET N°1

- Réhabilitation : secteur Est du « gril » d'Albert après désamiantage
- Pilotage : opérations transversales relatives au campus : signalétique, réseaux, œuvres d'art, coordination inter chantiers

DIRECTION PROJET N°2

- Création : salle blanche du Laboratoire de physique des plasmas (LPP) sur le campus de Jussieu
- Réhabilitation : secteur Ouest du « gril » d'Albert après désamiantage
- Extension : Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES)
- Construction : Animalerie sur le campus de Jussieu
- Rénovation : immeuble dans l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG), Université Paris-Dauphine

DIRECTION PROJET N°3

- Mise en sécurité : Barres de Cassan A, B, C et F du campus Jussieu
- Démolition : Barre Cassan F

DIRECTION PROJET N°4

- Réalisation : campus Condorcet pour la Fondation campus Condorcet (Paris et Aubervilliers)
- Rénovation : Tour Wogenscky (Hôpital Necker) pour l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- Construction : nouveau site d'Agro sur le plateau de Saclay

Direction de la construction 2 (DC2)

Cette entité compte trois directions de projets secondées par un pôle de gestion. Ses équipes prennent en charge les opérations dès la sélection du maître d'œuvre pour mener chaque projet à son terme.

UNE TÊTE DE PONT POUR L'EPAURIF

La DC2 intervient sur des missions de désamiantage, de relogement et de transfert à Jussieu. En 2014, elle contribue à l'élargissement et à la diversification des activités de l'EPAURIF en réalisant des opérations immobilières d'envergure pour d'autres établissements d'enseignement supérieur, de recherche ou de gestion de la vie étudiante.

DIRECTION DE PROJET N°1

Véritable spécialiste de l'amiante, cette équipe pilote les interventions dans les lieux contaminés et assure le suivi de la réglementation.

- Désamiantage : centre universitaire d'Asnières-sur-Seine (Maison des Sciences de l'Homme), site Pierre Mendès France de l'université Panthéon-Sorbonne
- Transformation : bâtiment 4 de l'ancienne caserne Lourcine en internat
- Installation : École de Droit de l'université Panthéon-Sorbonne dans les bâtiments 1 et 2 et une partie du sous-sol du bâtiment 3 de l'ancienne caserne Lourcine
- Réhabilitation : bâtiment Copernic pour le compte de l'université Paris Est Marne-la-Vallée
- Réalisation : salles blanches pour le Laboratoire de physique des plasmas sur le campus de Jussieu pour le compte de l'université Pierre et Marie Curie, phase 1 de la réhabilitation de la faculté de pharmacie pour le compte de l'université Paris Descartes
- Construction : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine sur le site de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

DIRECTION DE PROJET N°2

L'équipe est en charge de la relance du chantier ajourné de la construction de la MSH Paris Nord.

- Réhabilitation : Maison de la recherche pour l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (rue des Irlandais, Paris 5e), îlot Champollion pour la Chancellerie des Universités de Paris, plusieurs bâtiments sur l'îlot Poliveau pour le Muséum national d'histoire naturelle
- Construction : pôle Nation dans le 12^e arrondissement de Paris pour l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, bâtiment d'enseignement mutualisé pour l'École polytechnique, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord à Saint Denis pour l'université Paris Nord
- Désamiantage et démolition : ancien site de l'Inalco à Clichy



III - GOUVERNANCE ET ORGANISATION

1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, comprenant 22 membres, est présidé par le Recteur de l'académie de Paris, assisté des Recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il comporte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Ville de Paris et Région Ile-de-France), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel. La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration échoit à un Directeur général nommé par décret. Le Directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. François WEIL, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris, président du conseil d'administration
- Mme Simone BONNAFOUS, directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale
- M. Roger GENET, directeur général pour la recherche et l'innovation, ministère de l'éducation nationale
- M. Guillaume GAUBERT, sous-directeur des affaires financières au ministère de l'éducation nationale
- M. Denis MORIN, directeur du budget, ministère délégué au budget
- Mme Nathalie MORIN, cheffe du service France Domaine, ministère délégué au budget
- M. Laurent GIROMETTI, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- M. Jean-François CARENCO, préfet de la région Île-de-France
- Mme GILLE Béatrice, rectrice de l'académie de Créteil, chancelier des universités

- M. Pierre-Yves DUWOYE, recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités
- Mme Marie-Laure COQUELET, vice-chancelier des universités de Paris
- Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, représentant le Conseil régional d'Île-de-France
- M. Mark LIPINSKI, représentant le Conseil régional d'Île-de-France
- Mme Marie-Christine LEMARDELEY, représentant de la Mairie de Paris
- M. Jean-Louis MISSIKA, représentant de la Mairie de Paris
- M. Carle BONAFOUS-MURAT, président de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- M. Jean CHAMBAZ, président de l'université Pierre et Marie Curie
- M. Gilles ROUSSEL, président de l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- M. Gilles TRYSTRAM, directeur d'AgroParisTech
- M. Marcel POCHARD, conseiller d'État, président de la CIUP
- M. Robert BEAUDIQUEZ, représentant du personnel de l'établissement
- Mme QUESNEL Magali, représentant du personnel de l'établissement

AVEC VOIX CONSULTATIVE

- M. Thierry DUCLAUX, directeur général de l'EPAURIF
- M. Yvon SANTOULANGUE, agent comptable de l'EPAURIF
- M. Jean-Luc PAIN, contrôleur budgétaire et comptable ministériel

CONTRÔLE FINANCIER

Tous les actes financiers de l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire d'Ile-de-France sont soumis au contrôle financier, placé sous l'autorité du ministre du Budget.

Comme dans tous les établissements publics, la gestion comptable est assurée par un comptable public, Monsieur Jean-Gilles Hoarau.

DÉLIBÉRATIONS VOTÉES EN 2015 EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPAURIF

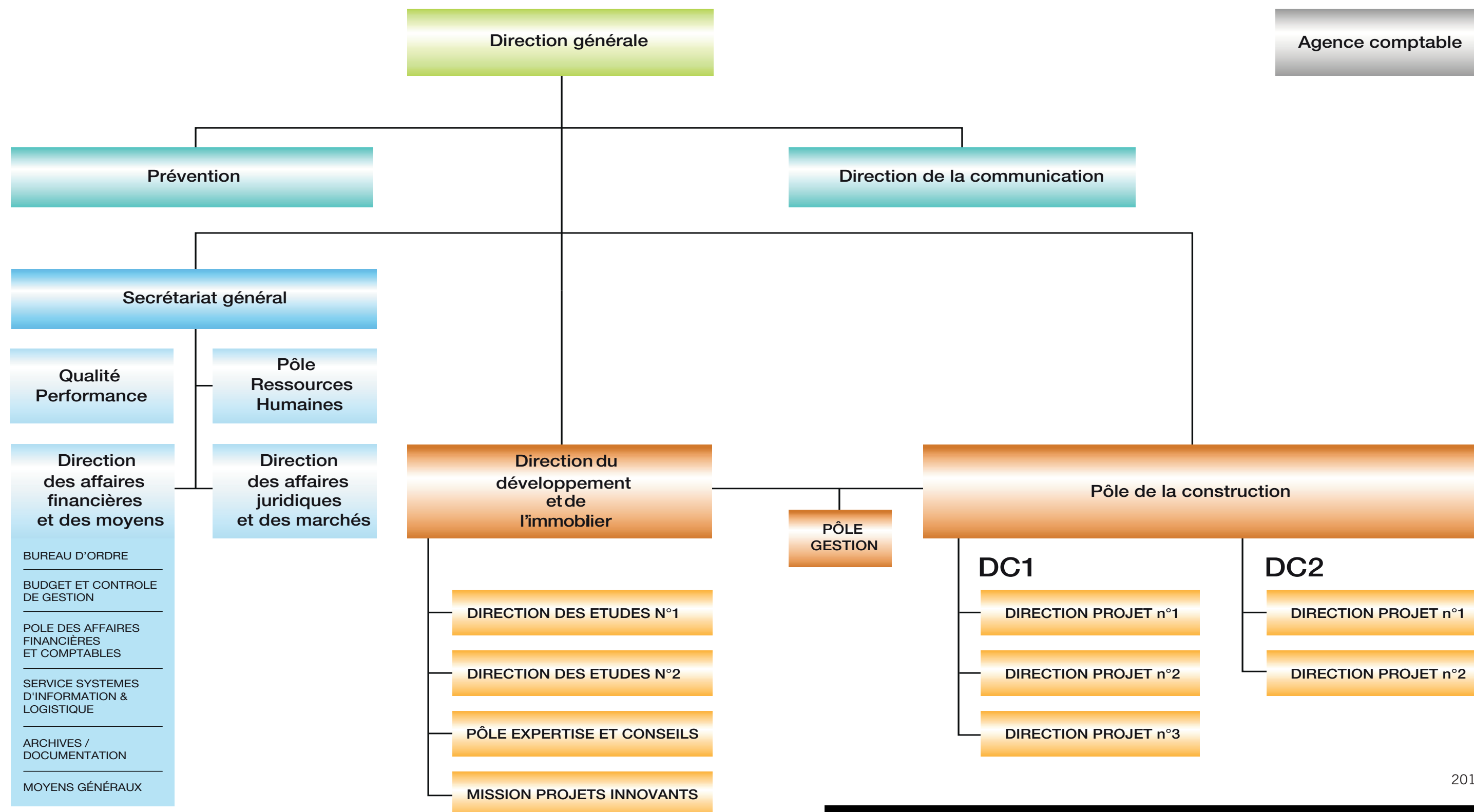
Au cours des trois séances du Conseil d'administration qui se sont tenues en 2015, il travail conséquent a été réalisé avec :

42 délibérations qui ont été prononcées, dont 16 ont été consacrées à des conventions qui rythment l'activité de l'EPAURIF. C'est en particulier la réalisation de :

- 5 conventions de cadre de nouveaux partenariats : Atelier parisien d'urbanisme (APUR), l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU), CROUS de Créteil, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et l'université de Paris Seine ;
- 6 conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage pour : la construction des laboratoires LAGA et LIPN, la construction de la BDIC sur le site de l'Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, la réhabilitation du bâtiment 3 de la caserne Lourcine, le projet de restructuration du campus de la Porte Dauphine, la réhabilitation de l'institut Henri Pointcaré.
- Une convention portant sur le a refonte du référentiel immobilier du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

19 avenants à des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage ou de financement d'opérations ont été passés pour la poursuite de l'activité.

2 - L'ORGANIGRAMME DE L'ÉTABLISSEMENT



3 - L'ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général : Thierry Duclaux
- Secrétaire de direction : Valérie Dolhin
- Directrice de la communication : Aurélia Ver Eecke
- Conseillère de prévention : Denise Sauhi

AGENCE COMPTABLE

- Agent comptable : Yvon Santoulangué puis Jean-Gilles Hoarau
- Adjointe à l'agent comptable : Solange Berthel
- Gestionnaire : Marie-Ludivine Joachim

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Secrétaire générale : Sylvie Banoun
- Chargée de la qualité et de la performance : Nathalie Molle
- Chargé de mission « procédures » : Léonard Barzman

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

- Responsable pôle Ressources humaines : Aline Pascarel puis Isabelle Isaac
- Gestionnaire chargée du dispositif ressources humaines : Denise Sauhi

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

- Directrice des affaires financières et des moyens : Serge Kayser
- Chargé du budget et du contrôle de gestion : Joël Furth

BUREAU D'ORDRE :

- Assistante administrative : Alexandra Bleuzet

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES :

- Chef de service : Christian Vandepaer puis Fabienne Nunès
- Chargés de gestion :
 - Marie-Ludivine Joachim puis Pierre Blondel
 - Michèle Lemarchand
 - Frédéric Raude

MOYENS GÉNÉRAUX :

- Chargé des moyens généraux : Anthony Sanchez

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION ET LOGISTIQUE :

- Chef de service : Robert Beaudiquez
- Chargé de projet informatique et logistique : Patrice Gelezeau

ARCHIVES / DOCUMENTATION :

- Archiviste : Sarah Gauthier

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS

- Directrice : Joëlle Hokayem
- Adjointe à la directrice : Astrid Giraud
- Juriste : Maya Tabai puis Sandra Durrafourg-Passagui
- Chargées de gestion : Annick Payen
- Rédactrice : Martine Gourgues

PÔLE GESTION :

- Responsable du pôle : Anne-Sophie Trinquet
- Gestionnaires :
 - Céline Cherrier
 - Nora Zannou
 - Cindy Lukas puis Maryline Palisse
 - Pascale Cayet

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1

- Directeur de la construction : Philippe Delande

DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Directeur de projet : Sabine Linguanotto
- Responsables d'opérations :
 - Denis Chevalier
 - Guillaume Duterne puis Marine Maire
 - Mathieu Bertrand
- Conducteur d'opérations : Jean-Baptiste Pierre

DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Lucie-Anne Pihen
- Responsables d'opérations :
 - Rémy Charbonnier puis Valéri De Rossi
 - Valérie De Rossi puis Cyril Legra
 - François Dumortier puis Xavier Mehu
- Conducteur d'opérations : Sophie Hassenforder

DIRECTION DE PROJET N° 3 :

- Directeur de projet : Camille Gehin
- Responsables d'opérations :
 - Julien Bertron
 - Anne Buxeda
 - Guillaume Duterne
 - Sébastien Vincetti

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2

- Directeur de la construction : Nicolas Blondeau

DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Directeur de projets : Rémy Charbonnier
- Responsables d'opérations :
 - Jérôme Lefèvre
 - Elsa Randon
- Conducteurs d'opérations :
 - Rudy Asperti
 - Benoit Peyrard

DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Florence Bouniol
- Responsables d'opérations :
 - Jean-Philippe Alloin puis X...
 - Jean Clément
 - Sandra Paoli
 - X

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'IMMOBILIER

- Directeur : Pierre-Yves Guice puis Sylviane Bourguet

DIRECTION D'ETUDES N° 1 :

- Directeur de projet : Nicolas Vidal
- Responsables d'opérations :
 - Patricia Zerpa-Durano puis Claire Lebras
 - Marina Goupil

DIRECTION D'ETUDES N° 2 :

- Directrice de projets : Magali Quesnel
- Responsables d'opérations :
 - Guillaume Bailey
 - Harmony Paulhe
 - François-Xavier Rault puis Bruno Schaeffer

PÔLE EXPERTISES ET CONSEILS :

- Directeur du pôle – Adjoint(e) DDI : Juliette Hugues puis Didier Bravaccini
- Responsables d'opérations :
 - Anne Stievenard
 - Stéphane Denis
 - X puis Charlène Lesdos
- Assistant d'opérations : François Levasseur

4 - LA DIRECTION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général regroupe les directions et services indispensables au fonctionnement de l'établissement. A ce titre, il dispose de ressources spécifiques lui permettant d'agir au profit de toutes les entités de l'établissement : la gestion des ressources humaines, la fournitures et la maintenance des moyens informatiques et logistiques, mais aussi la gestion financière et juridique.

Le secrétariat général assure une interface institutionnelle avec l'extérieur, participe à la mise en œuvre des orientations stratégiques et porte la sécurisation du fonctionnement de l'EPAURIF.

Il est composé d'une direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM), d'une direction des affaires financières et des moyens (DAFM), d'un pôle « ressources humaines » (RH) et d'une cellule « qualité et performance ».

PILOTAGE DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE

Pour la période 2014-2016, les trois grandes axes prioritaires pour l'EPAURIF visent à :

- répondre aux attentes stratégiques et techniques de la communauté universitaire,
- pérenniser, enrichir et diffuser les savoir-faire et maîtriser l'utilisation des moyens
- renforcer la qualité de l'information et du dialogue.

En 2015, le taux élevé de réalisation des objectifs (83%) démontre la mobilisation et l'implication fortes des équipes de l'EPAURIF, qui s'est traduite par le respect des délais dans les livraisons des opérations, une souplesse et une rapidité d'intervention et la capacité

à proposer de prestations ajustées. L'EPAURIF a désormais acquis un niveau de maturité tant dans la professionnalisation des services qu'il propose que par les opérations qu'il a livrées.

Par ailleurs, le secrétariat général a piloté le déploiement du dispositif de contrôle interne à travers un nouveau plan d'actions basé sur des processus dont l'approche a été considérée comme prioritaire : la gestion des immobilisations (cycles immobilisations), la clôture des comptes et la production de l'information financière ainsi que la commande publique (cycle dépenses).



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS (DAJM)

La DAJM (5 personnes) a pour mission de déterminer la politique d'achat de l'établissement et d'en contrôler sa bonne application. Elle valide et sécurise juridiquement les différentes phases des procédures d'achat, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats.

Au stade des consultations, la DAJM a en charge la rédaction des avis d'appel public à la concurrence, valide la teneur des dossiers de consultation et procède à la mise en ligne de ces derniers. La DAJM est la seule intermédiaire avec les candidats potentiels lors des échanges de questions et réponses. Elle procède également à l'enregistrement, à l'ouverture et à la vérification de la validité administrative des plis déposés. Elle participe enfin au processus de validation des rapports de sélection des candidatures ou d'analyse des offres proposés par les directions de projets.

La DAJM apporte son conseil et son assistance aux différents services à chacune des étapes d'une procédure d'achat mais également en cas de précontentieux, de contentieux et plus généralement, sur tout point nécessitant une expertise juridique. Elle assure le suivi des procédures de référé préventif (3 en 2015). Au cours de l'année 2015, la DAJM a été associée à la préparation et la notification de 85 marchés (72 passés en procédure adaptée et 13 selon une procédure formalisée) (voir tableau Marchés notifiés en 2015 page XX).

FOCUS SUR LA DÉMATÉRIALISATION PORTÉE PAR LA DAJM :

Dès 2008, l'EPAURIF a eu à cœur de mettre en place et développer la dématérialisation des procédures, l'un des fers de lance du droit européen en matière de commande publique.

Ainsi, après s'être doté d'un profil d'acheteur, l'EPAURIF a pu :

- mettre en ligne les avis de publicité ;
- mettre en ligne les dossiers de consultation ;

- recevoir des candidatures et des offres électroniques de manière sécurisée et confidentielle (notamment recevoir et traiter les documents signés électroniquement) ;
- gérer les échanges d'information entre le pouvoir adjudicateur et les opérateurs économiques pendant la procédure de passation de marché (échanges de questions/réponses ou envoi de documents additifs aux dossiers de consultation par exemple).

L'EPAURIF a également développé d'autres fonctionnalités comme :

- une passerelle permettant de publier les avis au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP) ou au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ;
- un suivi de l'activité des entreprises permettant de générer les registres de retraits des DCE et des dépôts de plis.

Parmi les voies d'amélioration du système, l'archivage des documents dématérialisés via la plateforme de dématérialisation de l'établissement doit être développé. Pour l'heure, un serveur sécurisé a été créé et permet un archivage sûr des données.

En 2013, l'EPAURIF s'est également doté de la signature électronique. Depuis lors, s'agissant des marchés d'un montant supérieur à 25 000 € HT, la notification des courriers (de rejet et de notification) et des marchés se fait systématiquement par voie dématérialisée.

L'EPAURIF aborde sereinement l'horizon 2018, puisqu'il s'agit de l'échéance à partir de laquelle les marchés publics supérieurs aux seuils européens devront être passés selon une procédure entièrement dématérialisée. Si plus tard la dématérialisation complète dès le seuil de 20 000 € HT était rendue obligatoire, L'EPAURIF est donc prêt !

4 - LA DIRECTION

COMMUNICATION

La direction de la communication intervient principalement dans trois grands domaines : la communication externe, la communication de projet et la communication interne.

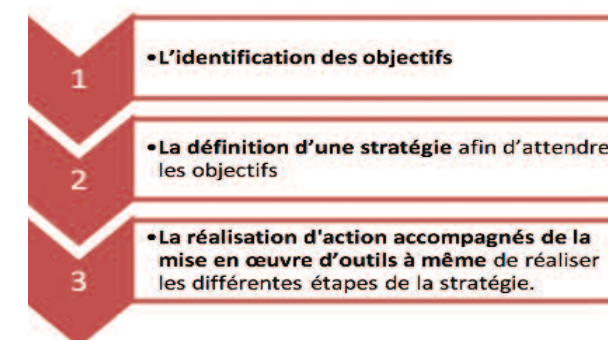
Sa valeur ajoutée repose sur une stratégie d'intervention à large spectre intégrant :

- un conseil stratégique,
- une vision panoramique,
- des dispositifs de communication de proximité,
- une maîtrise des pratiques publiques,
- une adaptation des outils et techniques aux cibles visées,
- un suivi opérationnel.

L'année 2015 a été consacrée à la poursuite de la mise en place opérationnelle des actions de communication de projet et au suivi des actions de communication interne et externe.

LA COMMUNICATION DE PROJET

En révélant tous les aspects du projet, la communication de projet participe à sa valorisation auprès des utilisateurs, des institutionnels, des élus, des pouvoirs publics ou encore des médias. Elle permet ainsi de délivrer une information citoyenne et de remplir, dans ce cadre, sa mission de service public. Les acteurs du projet – notamment le maître d'ouvrage – bénéficient également de cette valorisation. La communication de projet est une communication essentiellement pragmatique qui privilégie les opérations et les supports interactifs : visites d'étapes, débats, réunions publiques, sites web, réseaux sociaux. Cela permet notamment au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre d'entendre les questions et les observations qui peuvent infléchir le déroulement ou les caractéristiques du projet.



De 2014 à 2015, afin d'améliorer l'efficacité de la communication de projet mise en œuvre autour de notre projet commun, l'EPAURIF a fait appel à un groupe de consultants spécialisés qui ont analysé les besoins et proposé des préconisations pour intégrer au mieux la communication de projet dès la mise en place d'une opération. L'année 2015 a été consacrée à la mise en œuvre des préconisations présentées à travers leur rapport de mission. Une réflexion a été engagée pour mettre en œuvre les modalités d'interaction entre les équipes opérationnelles et la direction de la communication.

Ce travail d'information au plus près du terrain a été réalisé via :

- l'organisation de réunions publiques pour les riverains sur l'achèvement de la réhabilitation du campus de Jussieu.
- la présentation aux utilisateurs des futurs bâtiments du secteur Est du campus de Jussieu.
- la participation aux réunions de comités de quartier de la mairie du 5e arrondissement de Paris.
- l'élaboration d'une lettre d'information trimestrielle sur l'avancement du chantier de l'immeuble du 54 boulevard Raspail. En tenant compte des différentes cibles riverains/utilisateurs, il a été décidé de déposer cette lettre d'information dans les boîtes aux lettres des riverains et, pour les utilisateurs, de centraliser sa distribution dans les établissements concernés (Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme -FMSH, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-EHESS et l'Ecole Pratique de Hautes Etudes -EPHE).
- les informations apportées aux usagers, riverains, et commerçants via le formulaire du site Internet.

Des supports de communication spécifiques ont été adaptés à chaque réunion et chaque cible. La direction de la communication a travaillé en collaboration avec les équipes techniques en charge des projets qui ont ainsi pu mesurer concrètement l'utilité de la communication projet.



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS (DAFM)

Composée de dix agents, la direction des affaires financières et des moyens a en charge :

- La préparation du budget et le suivi de son exécution
- L'ordonnancement des dépenses et la tenue de la comptabilité budgétaire
- Le suivi de la trésorerie de l'établissement et les relations financières avec les partenaires de l'établissement

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Ce pôle des ressources humaines (RH) est composé de 2 personnes : Une responsable RH de catégorie II (équivalent A de la fonction publique) et une gestionnaire RH de catégorie IV (équivalent C de la fonction publique).

Le périmètre d'action du pôle ressources humaines recouvre quatre missions :

- Le recrutement des agents, la mise en production de la paie, la gestion de carrières des agents fonctionnaires en position de détachement des trois fonctions publiques et des agents non titulaires de l'Epauf ainsi que tous les actes de gestion qui en découlent ;
- La gestion de la masse salariale et le respect du plafond d'emploi autorisé ;
- La politique de formation professionnelle, y compris celle relative à la santé et sécurité au travail ;
- Le dialogue social et l'organisation avec participation aux instances représentatives du personnel (CTEP et CHSCT).

Le pôle RH a disposé d'un montant de masse salariale de 4,7 M€ pour la gestion de ses 69 ETP décrits en organisation. Il a établi 42 contrats et avenants (recrutements et renouvellements). Il a élaboré et mis en place un plan de formation professionnelle d'un montant de près de 120 k€ dédié aux actions d'évolution et maintien dans l'emploi, à l'adaptation au poste de travail et au développement des compétences. Au bilan, c'est 130 jours de formation qui ont été réalisés en 2015.

- La gestion du parc informatique et l'administration des systèmes d'information
- La gestion des moyens généraux et la maintenance immobilière
- La gestion des archives, de la documentation et du courrier

En 2015

Somme en jours

DIRECTION	Total	%
A.C.	5	3,85 %
DC1	56	43,08 %
DC2	31	23,85 %
DDI	29	22,31 %
Pôle Gestion	8	6,15 %
COM	1	0,77 %
SG	-	-
Total général	130	100,00 %

Les formations

Par catégories

CATÉGORIES	I	II	III	IV	Total
NB agents formés	2	37	5	8	52
NB agents total	8	52	10	10	80
% d'agents formés	25	71	50	80	62

Chiffres clés 2015

- 22 arrivées pour 15 départs
- 45 femmes (57 %) et 35 hommes (43 %)

En 2015, l'EPAURIF a commencé à déployer un système d'information RH (SIRH) pour lui permettre de gérer de manière plus précise ses postes par domaine de spécialité, ses effectifs et la gestion des compétences. La paie est maintenant réalisée par le SIRH lui-même interfacé avec le système d'information financier. L'année 2016 verra donc les derniers modules se déployer, comme la GPEC et le pilotage de la masse salariale.

4 - LA DIRECTION

LA COMMUNICATION INTERNE

La direction de la communication a créé et animé une série d'outils et de supports de communication destinés à informer l'ensemble des collaborateurs afin de faciliter les échanges internes et mieux partager les études de réflexions transversales.

Ces supports ont été adaptés en fonction des besoins et des remontées des agents : et élaboration de supports de présentation pour les réunions du personnel et les opérations.

En 2015, un journal interne sous la forme d'un 4 pages a été élaboré visant à informer l'ensemble des agents de l'actualité de l'établissement et d'assurer une plus grande cohésion des équipes. L'objectif de ce nouvel outil de communication interne est de diffuser des informations pratiques, de faire connaître le travail mené par tel ou tel collaborateur, d'amener in fine les agents à contribuer au contenu de ce journal. C'est ainsi que le « 103 » en référence à l'adresse de l'Epaufif a été créé, avec une partie actualité, une page « bon à savoir » regroupant des informations pratiques, un focus sur une thématique (l'élaboration du plan de formation, l'annonce d'une visite de chantier du secteur Est pour les personnels, le déroulement du séminaire annuel, l'entretien annuel d'évaluation,), enfin une partie est consacrée aux nouveaux arrivants via une petite interview ou l'annonce des activités de l'association secteur 8.



Ce journal interne, « le 103 », se veut convivial tant par le ton éditorial adopté que par les illustrations puisque la direction de la communication a fait appel à un caricaturiste qui introduit un second degré aux sujets traités. Quatre numéros ont été diffusés durant l'année 2015.

Comme chaque année, un séminaire a été organisé pour réfléchir sur des thématiques choisies par les membres du comité de direction.



Il a eu lieu le 5 octobre 2015 au Chalet de la Porte Jaune dans le bois de Vincennes. La matinée a été consacrée à des réflexions en petits groupes autour des sujets suivants :

- Comment mieux utiliser les technologies numériques pour améliorer la qualité au travail ?
- Comment mieux collaborer (chaîne de la dépense, qualité juridique, opération de l'initiation à la livraison etc...) ?
- Comment et à quels niveaux inclure le développement durable ?

Une visite de chantier du secteur Est réhabilité du campus de Jussieu a été organisée pour l'ensemble des agents de l'établissement le 10 juillet 2015 avant sa livraison à l'Université Pierre et Marie Curie.



Une veille média est effectuée quotidiennement afin de s'assurer des informations diffusées dans les médias non seulement sur les opérations du plan Campus mais aussi sur l'activité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Concernant l'organisation des trois conseils d'administration qui ont eu lieu en 2015, la direction de la communication élabore une présentation power point qui est projetée en cours de séance et présente les points à l'ordre du jour ainsi que les éléments budgétaires.

LA COMMUNICATION EXTERNE

La direction de la communication a axé son action dans une logique d'optimisation du contenu des supports et d'évolution des outils existants : site internet, plaquettes chantier, fiches projet, fiches réalisations.



Une réflexion a été entreprise sur la stratégie à adopter pour développer la notoriété de l'établissement auprès de ses publics externes en valorisant son expérience, ses ressources et ses compétences et ce, dans la droite lignée, des objectifs du Contrat d'objectif et de Performance (COP) 2014-2016.

En vue de l'inauguration du campus de Jussieu à la rentrée 2016, la direction de la communication, en collaboration avec un éditeur, a entrepris à l'été 2015 de publier un livre sur l'histoire du campus de Jussieu aussi bien d'un point de vue diachronique, que sur les aspects sociologiques, politiques et architecturaux et innovants sur l'un des plus importants projets de réhabilitation universitaire d'Europe.

Parallèlement à ce livre, un livre-photo paraîtra en 2016 retraçant l'évolution des chantiers de désamiantage, de construction et de réhabilitation depuis 2010 à travers des clichés photographiques. Le deuxième semestre de l'année 2015 a été consacré à la compilation et aux choix des photos des reportages effectués mensuellement sur les chantiers depuis 2010.

Une refonte de la page d'accueil du site Internet de l'Epaufif a été effectuée aussi bien d'un point de vue graphique qu'ergonomique afin de mettre en avant les réalisations de l'Epaufif et de rendre plus visible la localisation des opérations en cours.



Le site Internet, dont la consultation progresse régulièrement depuis sa création en 2013 (21 146 visites et 67 040 pages consultées en 2015), est le principal outil de communication externe de l'EPAURIF. Régulièrement actualisé d'un point de vue technique et éditorial, il propose en téléchargement toute la documentation sur les projets, dont il suit l'évolution, et informe sur la vie de l'établissement.



Enfin, avec sa nouvelle plaquette institutionnelle, l'établissement s'est doté en 2013 d'une série de supports d'information à l'attention de ses parties prenantes et de ses publics. Ce document exhaustif est constitué d'une partie relative au fonctionnement de l'établissement et comporte des fiches sur les opérations en cours et sur les réalisations, régulièrement actualisées en fonction de leur avancement.

Toujours en matière d'édition, le rapport d'activité 2014 a peaufiné son orientation éditoriale et graphique afin de mieux traduire la diversification des modes d'intervention de l'EPAURIF.





IV INDICATEURS D'ACTIVITÉ - QUELQUES CHIFFRES

1 - RAPPORT FINANCIER

Le conseil d'administration a autorisé lors du vote du budget initial un montant de dépenses de 140 720 000 € dont 32 504 000 € en fonctionnement et 108 216 000 € en investissement.

Ce budget a été modifié au courant de l'année pour être arrêté définitivement à 121 562 000 € et 33 820 000 € en fonctionnement et 88 792 000 € en investissement.

Le taux d'exécution a été de 95, 7% contre 99,4 % en 2014 et 97 % en 2013.

Les recettes encaissées par l'établissement se sont élevées à 108 873 395 €, soit 91 % du montant prévu au budget.

En 2015, l'EPAURIF a procédé à l'émission de 95 titres de recette et de 3 110 mandats.

Afin d'améliorer le délai de traitement des factures, un service facturier adapté a été mis en place auprès de l'agence comptable, à titre expérimental, en janvier 2015 pour fluidifier le circuit de la dépense.

Cette nouvelle organisation a contribué à la diminution du délai de paiement, qui est passé de 27 jours en 2014 à 21 jours en 2015.

Engagements et dépenses par secteurs et programmes

D É P E N S E S D E L ' O R G A N I S M E - E X É C U T I O N				
Budget	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Fonctionnement	4 779 236,92 €	1 909 309,09 €	841,16 €	6 689 387,17 €
Base vie		195 015,62 €		195 015,62 €
Jussieu-Ilot Cuvier		8 878 874,27 €	57 579 524,29 €	66 458 398,56 €
MSH/Raspail		224 022,76 €	7 494 061,98 €	7 718 084,74 €
Pôle Nation		162 856,52 €	4 461 940,81 €	4 624 797,33 €
Censier-Poliveau et Irlandais		669 916,26 €	3 923 272,65 €	4 593 188,91 €
MNHN		95 892,66 €	1 686,00 €	97 578,66 €
Conseil et Etudes		297 682,52 €		297 682,52 €
Inalco		2 473,42 €	200 536,52 €	203 009,94 €
Lourcine		1 252 092,70 €	63 204,32 €	1 315 297,02 €
CTLES		36 914,39 €	10 663 408,63 €	10 700 323,02 €
Paris 13 - Villetaneuse		191,84 €	- €	191,84 €
Paris 1 - Tolbiac		74 639,91 €	438 852,98 €	513 492,89 €
Paris 10 - BDIC		78 936,97 €		78 936,97 €
CROUS		104 809,02 €		104 809,02 €
SPB Pharmacie		88 969,47 €	1 149,25 €	90 118,72 €
Necker		43 622,11 €	928,97 €	44 551,08 €
IPGG		11 577 329,74 €		11 577 329,74 €
INSHEA		9 732,14 €		9 732,14 €
Dauphine		169 052,91 €		169 052,91 €
Ecole Polytechnique		365 045,39 €	122 099,99 €	487 145,38 €
Champollion		306,30 €	209 219,07 €	209 525,37 €
Sciences Politiques		34 267,95 €		34 267,95 €
PSL		114 282,60 €		114 282,60 €
TOTAL	4 779 236,92 €	26 386 236,56 €	85 160 726,62 €	116 326 200,10 €

Nombre de mandats exécutés par année



Montant des paiements par années

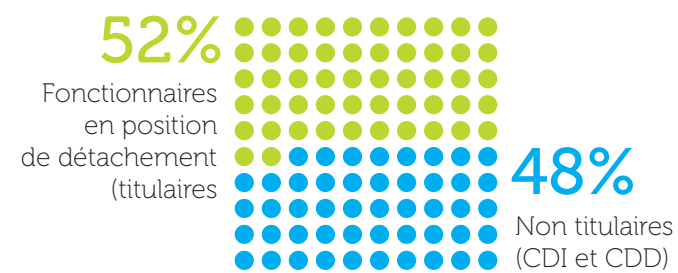


Marchés notifiés en 2015

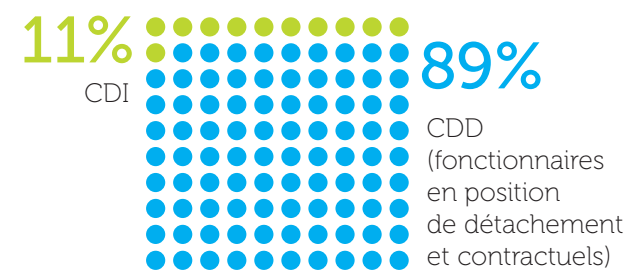
Catégorie/seuils	Travaux	Service	Fournitures	Total marchés
Inférieurs à 14 999 € HT	14	140	7	161
15 000 à 89 999 € HT	5	50	1	56
90 000 à 133 999 € HT	0	6	0	6
134 000 à 5 185 999 € HT	10	12	0	22
Supérieurs à 5 186 000 € HT	1	0	0	1
Total	30	208	8	246

2 - BILAN SOCIAL

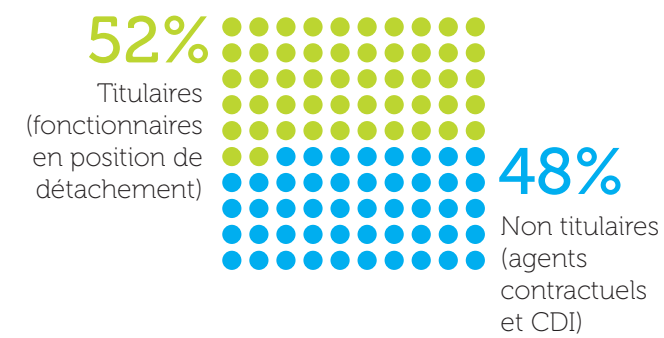
RÉPARTITIONS DES
CONTRATS EN 2015



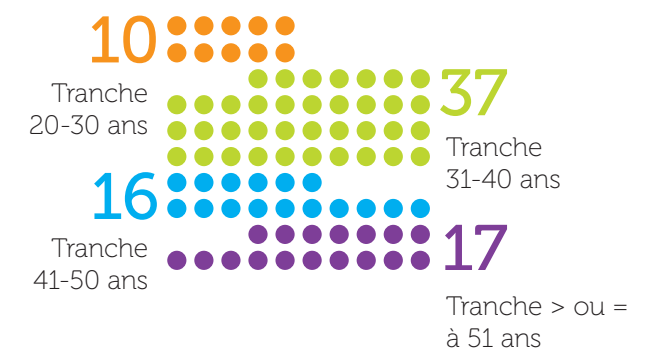
TYPES DE CONTRATS
À L'ÉPAURIF EN 2015

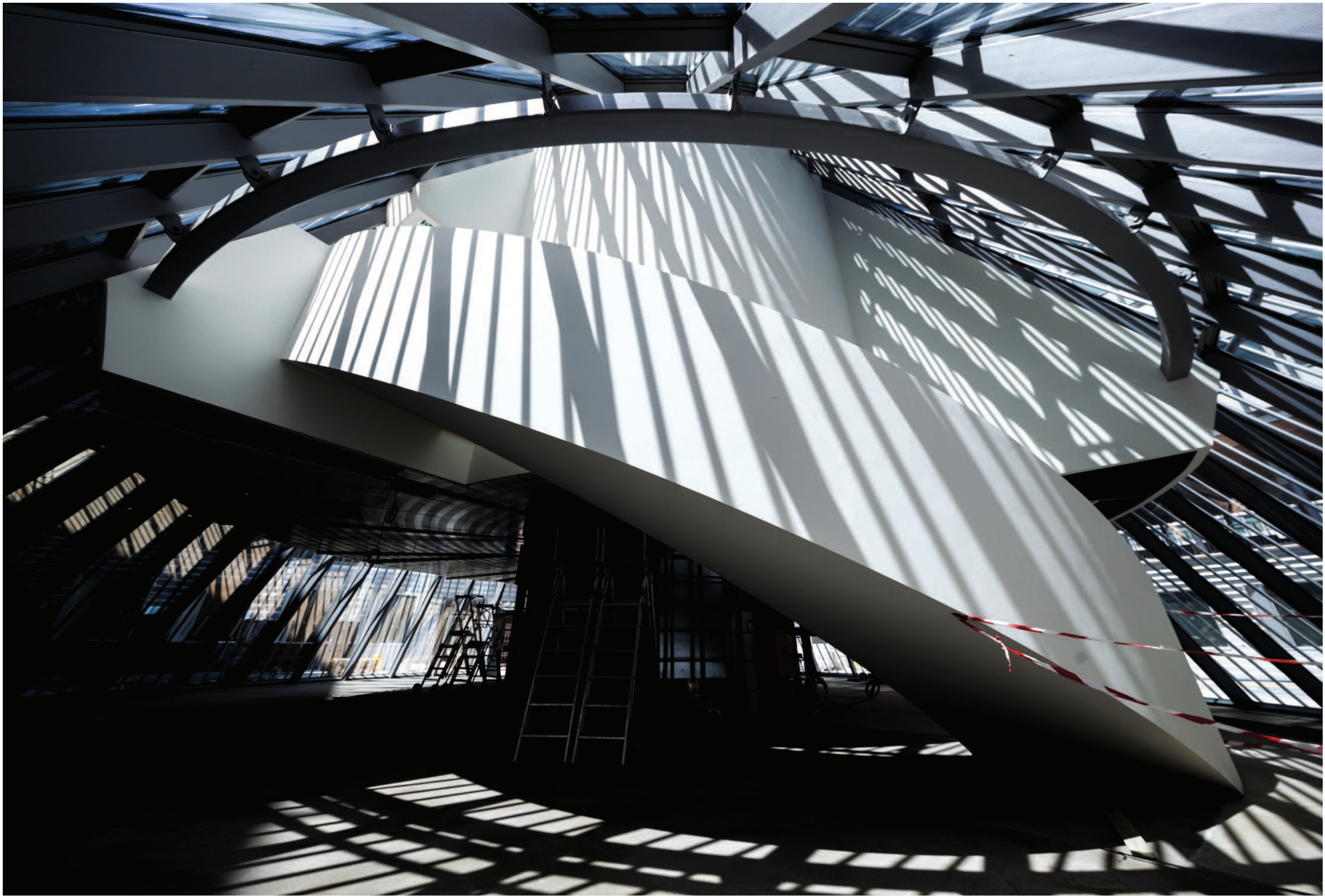


POURCENTAGE DE TITULAIRES
ET NON TITULAIRES EN 2015



PYRAMIDES DES ÂGES EN 2015
EN NOMBRE D'AGENTS







EPAURIF - 103 rue Réaumur - 75002 PARIS

www.epaurif.fr

Directeur de publication : Thierry Duclaux

Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke

Conception graphique : LeGrand8

Crédits photo : EPAURIF, Thibault Vankemmel, A/ECDP Christian de Portzamparc,
www.mir.no, D.A Architectes, TNPlus, Agence François Leclercq, Luc Guinguet

Novembre 2016

Imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement



